



**HAL**  
open science

**Le Mail de Castech. Une fortification des Pyrénées Centrales de la Protohistoire à l'Antiquité Tardive. Esténos (Haute-Garonne) Rapport de Sondages Archéologiques Programmés**

Clément Venco

► **To cite this version:**

Clément Venco. Le Mail de Castech. Une fortification des Pyrénées Centrales de la Protohistoire à l'Antiquité Tardive. Esténos (Haute-Garonne) Rapport de Sondages Archéologiques Programmés. [Rapport de recherche] DRAC / SRA Occitanie. 2018. hal-02053437

**HAL Id: hal-02053437**

**<https://hal.science/hal-02053437>**

Submitted on 1 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*LE MAIL DE CASTECH*  
UNE FORTIFICATION DES PYRÉNÉES CENTRALES  
DE LA PROTOHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE  
SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉS

Esténos (Haute-Garonne)

CHAIRE IDEX GRAGSON  
Garonne / Pyrénées

Sous la direction de Clément Venco

*Université Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 /TRACES*

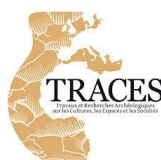


Rapport d'opération 2018

arrêté n°76-2018-0466



DRAC Occitanie -  
Service Régional  
de l'Archéologie



#### **Avis au lecteur**

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Arrêté n° 76-2018-0466 du 31/05/18  
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 26 septembre 2017 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762018000121, de demande d'opération archéologique arrivé le 31 mai 2018 ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir du 16 juillet jusqu'au 15 août 2018, sise en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE (LA)  
COMMUNE : ESTENOS

Intitulé de l'opération : Mail de Castech SD.

Programme de recherche : .

Code de l'opération : **1410877**

#### **Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

#### **Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - prescriptions particulières**

Pas de prescription particulière.

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Toulouse, le 31 mai 2018

Pour le Préfet de Région,  
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie, site de  
Toulouse



Michel BARRERE

**Ampliation**

Intéressé : Clément Venco 8 rue de l'ancienne poste 65150 SAINT-LAURENT-DE-NESTE  
Propriétaire(s) du (des) terrain(s) : Mairie d'Esténos 31440  
Préfet de région : Occitanie  
Préfet (s) du (des) département(s) concerné(s) : de la Haute-Garonne  
Mairie(s) :  
UDAP du département de la Haute-Garonne  
Archives SRA

# SOMMAIRE

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE .....	6
REMERCIEMENTS .....	8
<b>I. Présentation de l'opération</b> .....	9
<b>I.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE</b> .....	9
<b>I.2. UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE FAVORABLE</b> .....	12
I.2.1. Une dynamique de recherches diachroniques sur le Haut-Comminges .....	12
I.2.2. Les habitats fortifiés protohistoriques : une approche multi-scalaire .....	13
<b>I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION</b> .....	16
I.3.1. Historique des recherches .....	16
I.3.2. État des lieux .....	17
I.3.3. Stratégie et mise en œuvre de l'opération .....	19
<b>II. L'habitat fortifié du <i>Mail de Castech</i></b> .....	23
<b>II.1. LE SONDAGE S1-A</b> .....	23
II.1.1. Description de la séquence stratigraphique .....	24
II.1.2. Proposition de phasage .....	28
II.1.3. Diagramme stratigraphique .....	36
II.1.4. Inventaire des Faits et des US .....	36
II.1.5. Inventaire du mobilier .....	38
<b>II.2. LE SONDAGE S1-B</b> .....	39
II.2.1. Description de la séquence stratigraphique .....	39
II.2.2. Proposition de phasage .....	45
II.2.3. Diagramme stratigraphique .....	46
II.2.4. Inventaire des Faits et des US .....	46
II.2.5. Inventaire du mobilier .....	48
<b>II.3. LE SONDAGE S1-C</b> .....	49
II.3.1. Description de la séquence stratigraphique .....	49
II.3.2. Proposition de phasage .....	51
II.3.3. Diagramme stratigraphique .....	53
II.3.4. Inventaire des Faits et des US .....	53
II.3.5. Inventaire du mobilier .....	54
<b>II.4. LE SONDAGE S1-D</b> .....	55
II.4.1. Description de la séquence stratigraphique .....	55
II.4.2. Proposition de phasage .....	56
II.4.3. Diagramme stratigraphique .....	57
II.4.4. Inventaire des Faits et des US .....	57
<b>II.5. LE SONDAGE S2-E</b> .....	59
II.5.1. Description de la séquence stratigraphique .....	59
II.5.2. Proposition de phasage .....	62
II.5.3. Diagramme stratigraphique .....	63
II.5.4. Inventaire des Faits et des US .....	63
II.5.5. Inventaire du mobilier .....	64

<b>II.6. LES STRUCUTRES HORS SONDAGES</b> .....	65
II.6.1. L'entrée principale de l'éperon (secteur 3) .....	65
II.6.2. Un avant poste ? (secteur 3) .....	67
II.6.3. L'éperon bas (secteur 4) .....	69
<b>III. Études du mobilier archéologique</b> .....	71
<b>III.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE</b> .....	71
<b>III.2. LA VAISSELLE EN VERRE</b> .....	74
<b>III.3. LES MONNAIES</b> .....	75
<b>III.4. LE MOBILIER MÉTALLIQUE</b> .....	77
<b>IV. Synthèses et perspectives</b> .....	78

## ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

### Responsable d'opération :

Clément Venco (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

### Équipe de fouille :

Alain Campo (Université de Pau)  
Camille Cassé (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Samuel Cottonnec (Université Paris I)  
Claosse Ebe Ekouaghe (Université de Pau)  
Fabien Huguet (Université de Clermont-Ferrand)  
Wilfried Labarthe (Université de Bordeaux)  
Aline Mahieu (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Fabien Mognet (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Julie Perez (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Audrey Roger (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Camille Thabard (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)  
Clément Venco (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

### Coordination logistique. Traitement et conditionnement du mobilier

Audrey Roger (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

### Études spécialisées :

Mobilier Céramique : Thomas Le Dreff (TRACES/UMR 5608), avec la collaboration de Pierre Marty (INRAP GSO), Laurence Benquet (INRAP GSO) et Clément Venco (TRACES/UMR 5608)  
Vaisselle en verre : Marion Brochot (TRACES/UMR 5608)  
Numismatique : Alain Campo (ITEM EA)  
Mobilier Métallique : Adrien Jardin (Univ. Toulouse 2 Jean Jaurès)

### Financement :

CHAIRE IDEX GRAGSON

### Soutien logistique :

Laboratoire TRACES – Équipe TERRAE  
Chantier archéologique de Saint-Just de Valcabrière – W. Van Andringa (dir.)  
Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges





**Alain Campo**  
(Univ. Pau)



**Camille Cassé**  
(Univ. Toulouse)



**Samuel Cotornec**  
(Univ. Paris I)



**Claosse Ebe Ekouaghe**  
(Univ. Pau)



**Fabien Huguet**  
(Univ. Clermont-Ferrand)



**Wilfried Labarthe**  
(Univ. Bordeaux)



**Aline Mahieu**  
(Univ. Toulouse)



**Fabien Mognet**  
(Univ. Toulouse)



**Julie Perez**  
(Univ. Toulouse)



**Audrey Roger**  
(Univ. Toulouse)



**Camille Thabard**  
(Univ. Toulouse)

## L'équipe de fouille

## REMERCIEMENTS

L'opération de sondage programmé réalisée du 16 juillet au 03 août 2018 sur le site du *Mail de Castech* a bénéficié de la collaboration de la mairie d'Esténos par la mise à disposition de la parcelle communale pour la réalisation des sondages. À ce titre, nous tenons à remercier M. Denis Martin, maire d'Esténos, ainsi que toute l'équipe municipale.

Nous remercions nos directeurs de thèse, Florent Hautefeuille (Université Toulouse 2 Jean Jaurès) et Ted. Gragson (University of Georgia), de la confiance qu'ils nous ont accordé en nous permettant de réaliser cette opération dans un contexte topographique relativement difficile.

Cette étude programmée a bénéficié du soutien financier de la Chaire IDEX Gragson – Garonne/Pyrénées – portée par Florent Hautefeuille et Ted. Gragson, que nous remercions à nouveau.

Nos remerciements vont également au Service régional de l'Archéologie, en particulier Didier Delhoume, Michel Barrère, Sandy Gualandi et Valérie Salle, pour avoir donné son accord à cette opération et avoir favorisé son organisation.

Il nous faut remercier encore l'équipe *Terrae* du laboratoire TRACES, le chantier de fouille de *Saint-Just* à Valcabrière dirigé par William Van Andringa (EPHE) et le Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges pour le prêt de l'ensemble du matériel nécessaire à la fouille.

Enfin, nous remercions les habitants qui ont manifesté durant ces trois semaines une curiosité bienveillante à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension du site et des découvertes en cours.

# I. Présentation de l'opération

## I.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

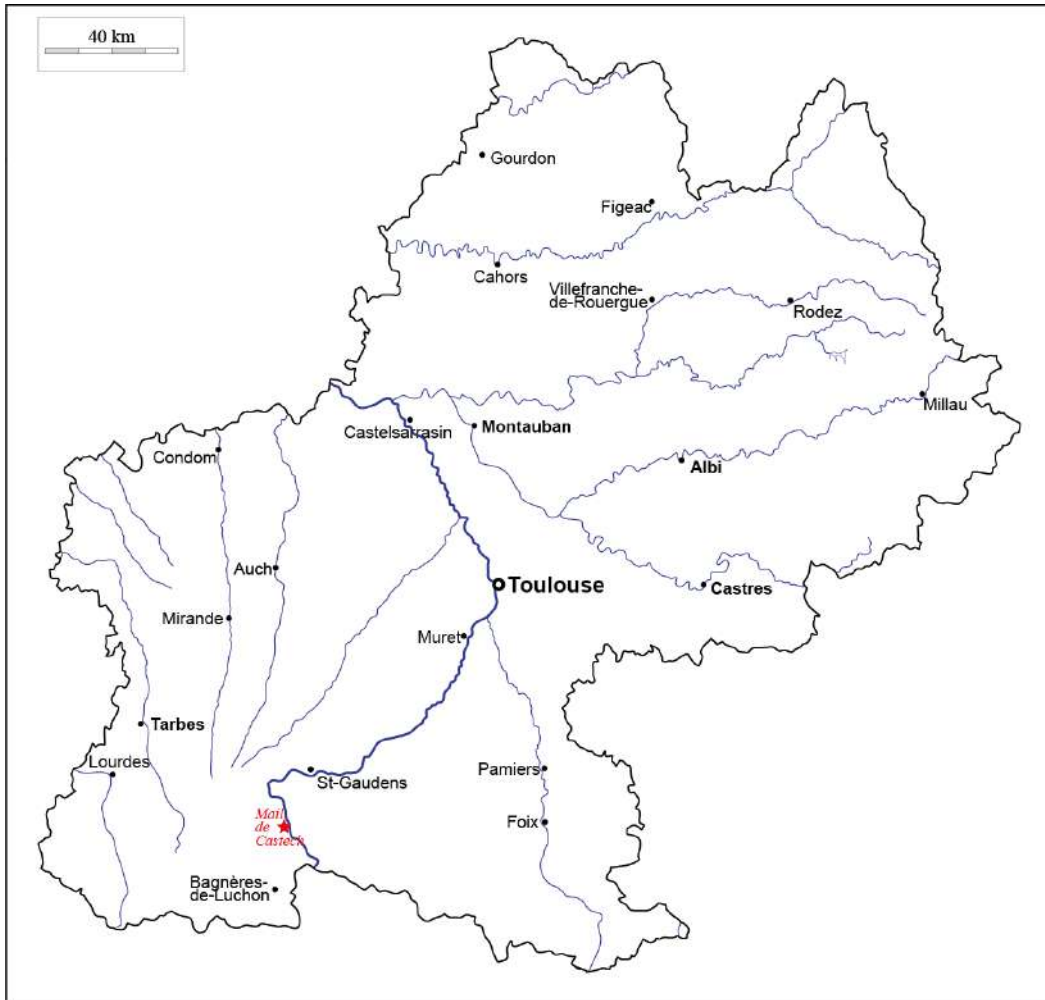


Fig. 1 : Localisation du site

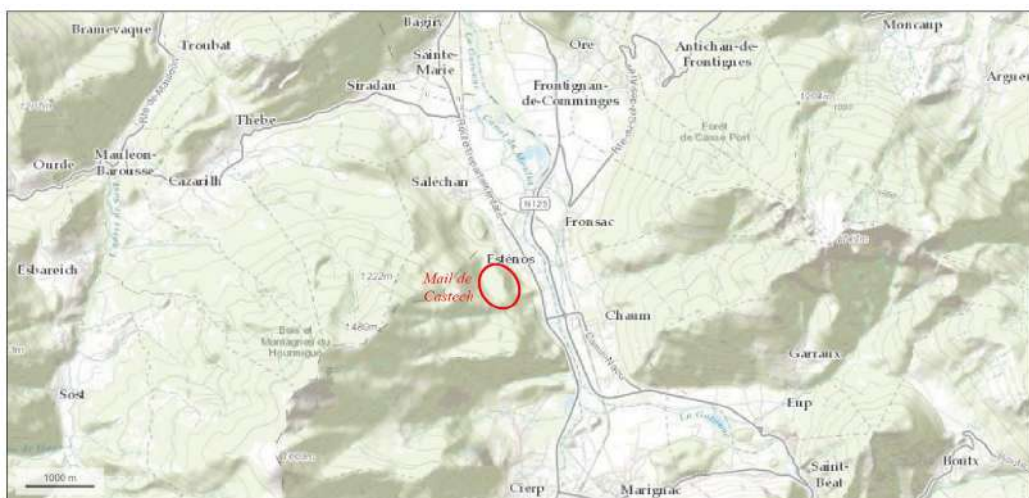


Fig. 2 : Localisation du site – 1/70000e

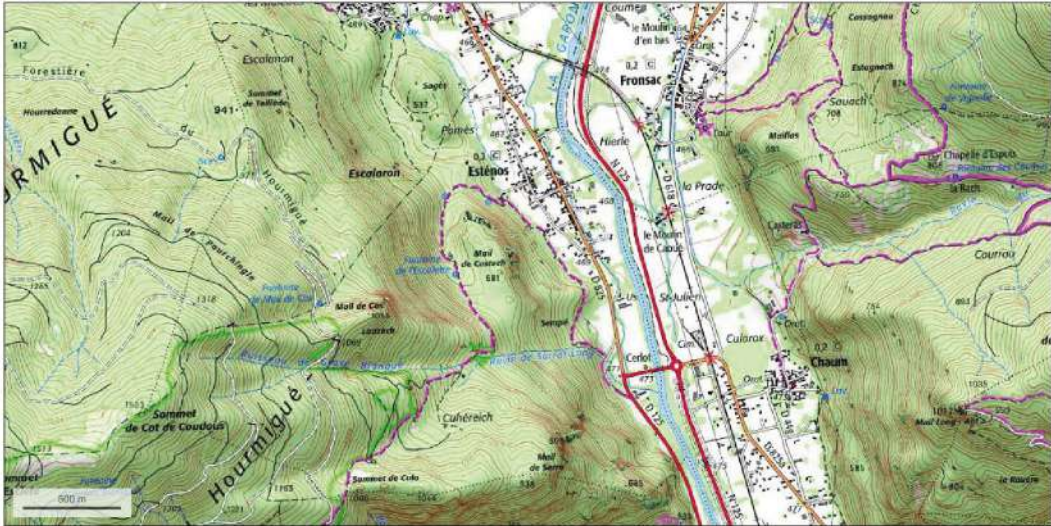


Fig. 3 : Carte IGN – 1/25000e



Fig. 4 : Orthophotographie – 1/25000e

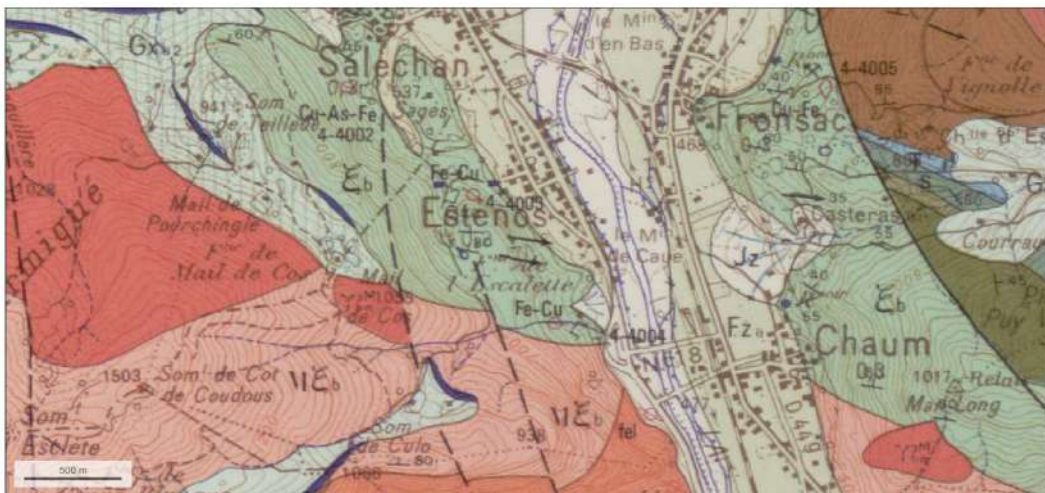


Fig. 5 : Carte géologique – 1/25000e



Fig.6 : Vue de l'éperon du Mail de Castech au nord-est depuis la soulane d'Esputs

Situé rive gauche de la Garonne sur un éperon d'environ 20 ha à l'extrémité est du massif du Hourmigué, le site du *Mail de Castech* culmine à 680 m d'altitude et surplombe le village d'Esténos au niveau d'un resserrement du couloir de la Garonne séparant le bassin de Marignac, où se rejoignent la Garonne et le Pique, de celui des Frontignes, directement en amont de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Niché dans la partie garonnaise du versant nord des Pyrénées centrales et situé à 10 km à l'est de l'agglomération antique de *Lugdunum/Convenae*, ancienne capitale de la cité des Convènes, le bassin des Frontignes fait partie du Haut-Comminges qui constitue le véritable point névralgique du territoire convène.

Articulé autour de la Garonne et de la Neste, ce territoire se compose, au centre du petit bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges qui contrôle le couloir garonnais au sortir de sa section montagneuse. Ce dernier est encadré par trois plaines alluviales d'inégales importances. A l'ouest, la basse vallée de la Neste bordée au nord par le plateau de Lannemezan. Au nord, depuis la confluence entre la Garonne et la Neste, se développe la vaste Plaine de Rivière fermée à l'est par le plateau de Saint-Gaudens et le verrou de Valentine. Et au sud-est, le bassin des Frontignes, enserré par les premières montagnes de la chaîne pyrénéenne.

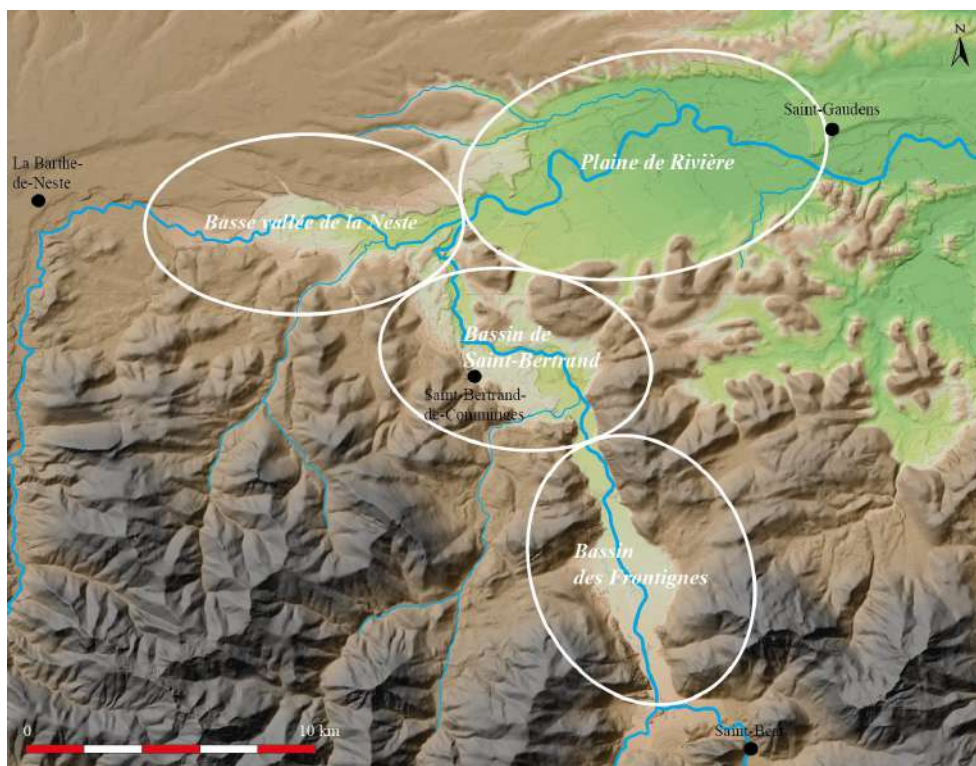


Fig. 7 : Les quatre espaces haut-commingeois

## I.2. UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE FAVORABLE

### I.2.1. Une dynamique de recherches diachroniques sur le Haut-Comminges

Si le Haut-Comminges a suscité depuis plus d'un siècle l'intérêt des chercheurs de tous horizons, les recherches se sont jusqu'alors essentiellement concentrées sur la période romaine et l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*. Pour ce qui est du proche territoire de la cité, notons également l'étude de la *villa* et de l'ensemble funéraire d'*Arnesp* à Valentine, les recherches sur les sanctuaires et les travaux autour des carrières de marbres. Les périodes protohistoriques et médiévales sont quant à elles très peu représentées en dehors des découvertes liées aux opérations préventives sur le tracé de l'Autoroute A64 et de quelques recherches thématiques anciennes (tours, églises romanes,...).

Depuis 2016 un programme de recherche dirigé par W. Van Andringa (Université de Lille/EPHE) et Stephan Groh (Institut Archéologique de Vienne) s'attache à documenter la périphérie urbaine de l'agglomération de *Lugdunum* en combinant prospections géophysiques, sondages d'évaluation et fouille programmée. Cette nouvelle dynamique a donné lieu en 2018 à la constitution d'un PCR à vocation diachronique intitulé *Saint-Bertrand-de-Comminges / Valcabrère: entre ville et campagne. Archéologie d'une périphérie urbaine de l'époque romaine au Moyen Âge*. Ces recherches toujours en cours font naître des questionnements qui débordent le cadre urbain et interrogent plus largement le rapport entre l'agglomération et les territoires alentours sur la longue durée.

Depuis 2016 également, les recherches engagées dans le cadre de notre doctorat consacré aux *Dynamiques territoriales et au peuplement en Haut-Comminges de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge*<sup>1</sup> ont permis de renouveler le paysage archéologique du cœur du territoire de la cité des Convènes. Ancrées dans une démarche diachronique et multi-scalaire, ces recherches ont nécessité plusieurs types d'intervention sur le terrain : prospections pédestres en labours et en forêt, prospections géophysiques, sondages,... Entre juin 2016 et mai 2018, 15 semaines de prospections pédestres ont été réalisées tant dans les plaines alluviales que sur les collines boisées avec des équipes de 10 à 15 étudiants provenant d'une dizaine d'universités françaises et espagnoles. En septembre 2017, juillet 2018 et octobre 2018, trois opérations de sondages programmés de 3 semaines ont été effectuées sur des sites de hauteur inédits ou mal connus afin de les caractériser et d'en préciser la chronologie.

L'un des objectifs de ces recherches de thèse est d'appréhender les phénomènes de continuité et de ruptures dans les dynamiques d'occupation du sol sur la longue durée en s'attachant à définir les modalités de construction, organisation et exploitation des espaces ruraux et les interactions entre les pouvoirs, les lieux de puissance et les terroirs sur la longue durée. La documentation des pôles susceptibles de structurer le territoire aux différentes époques s'avère donc un enjeu essentiel de notre travail. Les opérations de sondages programmés sur les sites de puissances tel que le *Mail de Castech* s'intègrent naturellement dans cette démarche.

En tout état de cause, la conjugaison de ces deux dynamiques à l'échelle du Haut-Comminges offre un contexte scientifique favorable dans lequel s'insère pleinement cette opération du *Mail de Castech*.

### **I.2.2. Les habitats fortifiés protohistoriques : une approche multi-scalaire**

Concernant la période précédant la domination romaine, à l'exception de la nécropole du 1er âge du fer du *Lucet* à Bordes-de-Rivière fouillée en 1878 par J. Sacaze, E. Cartailhac et H. Martin, des découvertes « fortuites » sur l'*oppidum* du *Cap des Pènes* à Montsérié, et d'une occupation Bronze Moyen/Bronze Final documentée à *La Grange* à Villeneuve-de-Rivière en 1994 lors de fouilles de sauvetage liées aux travaux de l'autoroute A64, le tableau du Haut-Comminges pour le premier millénaire avant notre ère s'avérait jusqu'alors presque vierge.

Cependant, plus encore que pour les périodes romaine et médiévale, les prospections et les sondages sur les sites de hauteur engagés sur le territoire depuis 2016 ont bénéficié à la période protohistorique en livrant quantité de sites attribuables à une période allant de la Transition Âge du Bronze/Âge du Fer jusqu'à la toute fin du Second Âge du Fer.

Dans les plaines alluviales, pour le début de la période considérée, les bords des premières terrasses de la Garonne semblent abriter des ensembles de petits sites répartis de manière assez lâche sur plusieurs

---

1 Sous la direction de Fl. Hautefeuille (Université Toulouse 2 Jean Jaurès) et Ted Gragson (University of Georgia)

hectares. Ces habitats dispersés mais relativement denses, dont il est difficile de percevoir la persistance dans le temps, occupent cependant des terroirs cohérents et semblent s'organiser autour d'éléments structurants qu'ils soient naturels (promontoires, méandres, petits affluents,...) ou anthropiques (nécropole).

A l'autre bout de la période, les premières traces d'occupation attribuables à la période romaine, qu'il s'agisse de petites unités agricoles ou d'établissements plus importants, présentent le plus souvent dans la zone un site de la fin du second âge du fer ou au minimum un bruit de fond protohistorique trahissant la présence de structures antérieures aux installations romaines et traduisant l'ancienneté de la conquête des espaces agraires pour ces régions pourtant encore aujourd'hui fortement marquées par un pastoralisme de basse altitude.

Les recherches engagées dans les collines escarpées et boisées surplombant la plaine de la Garonne ont également révélé l'existence de plusieurs sites pour cet période dont la vocation structurante pour à l'échelle du territoire fait peu de doute. En Plaine de Rivière, le site du *Houcheton* (6 ha) à Ardiège/Labarthe-Rivière (31), où ont été récoltés plusieurs centaines de fragments de céramiques, est occupé au moins depuis le IXe siècle avant J.-C. et jusqu'à la conquête romaine. Malgré la végétation basse recouvrant la surface, de nombreuses anomalies topographiques sont visibles, notamment des talus et quelques murs en pierre sèche. Après son abandon, un sanctuaire gallo-romain est installé dans l'enceinte du site, puis postérieurement, la colline est partiellement réoccupée par un village castral abandonné à la fin du Moyen Âge. A quelques kilomètres à l'est de ce dernier, sur le sommet de la colline du *Bout-du-Puy* à Valentine (31), un petit habitat fortifié (1 ha) des IIe/Ier s. av. J.-C. a été documenté lors d'une campagne de sondages menée en septembre 2017. Ce dernier présente deux plate-formes aménagées bordées par des talus et des murs en pierre sèche et dominées par un bâtiment quadrangulaire installé sur une butte artificielle.

Dans la Basse vallée de la Neste, les sondages réalisés en octobre 2018 sur le site du *Cap des Pènes* ont révélé l'existence d'un vaste habitat fortifié d'environ 6 ha protégé par une enceinte et présentant deux grandes phases d'occupation, un au Bronze Final/Premier âge du Fer, et l'autre à la fin du Second âge du Fer. Après un hiatus, le site est ensuite réoccupé durant l'Antiquité Tardive.

Dans le bassin des Frontignes, des prospections anciennes avaient mentionné un site au *Castera* (1 ha) à Bagiry (31). Tantôt attribué au Second Âge du Fer, tantôt à la période médiévale, ce site s'est avéré être un habitat du hauteur composée d'une quinzaine de terrasses pour partie naturelles. Le site semble abandonné vers la Transition Âge du Bronze/Âge du Fer. Au sud, au sommet d'un vaste éperon formant un verrou à l'entrée du bassin de Marignac, le site du *Mail de Castech* à Esténos (31), dont il est question ici, semble posséder des caractéristiques très similaires à celles de ses voisins du *Cap des Pènes* et du *Houcheton*.

Ainsi, chacun de ces territoires semble-il contrôlé par un habitat fortifié de plusieurs hectares, parfois associé à des sites relais. Ces sites, dont la chronologie, l'étendue et la caractérisation doivent encore être affinées, jouaient sans conteste un rôle structurant à l'échelle locale – et peut être au-delà.





Fig. 8 : Les habitats fortifiés en Haut-Comminges

Concernant l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*, plusieurs indices recueillis lors des prospections pédestres – murs, talus, anomalies topographiques -, à la lecture des sources planimétriques, mais également de manière indirecte lors des sondages programmés réalisés en 2016 et 2017 sous la direction de W. Van Andringa autour du site d'Herrane, laissent très fortement à penser qu'un important site (env. 10 ha) antérieur et/ou contemporain à l'agglomération de plaine précédant *Lugdunum* se trouvait au sommet du *Mont Arès* situé à l'est du promontoire portant la cité médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Par conséquent, si ces nouvelles données ouvrent des perspectives quant à la compréhension de l'organisation de ces territoires durant le dernier millénaire avant notre ère, elles nécessitent aussi l'élaboration d'une recherche complémentaire centrée sur la période – dynamiques des habitats fortifiés, réseaux de peuplement, structuration politique du territoire, genèse des terroirs,... – et invitent donc à pousser plus avant les études déjà engagées sur les différents sites et à compléter certaines zones d'ombres. En ce sens, une demande de Prospection Thématique vient d'être déposée pour l'année 2019.

Ces recherches au niveau local s'inscrivent aussi pour le volet protohistorique dans une dynamique interrégionale dans le cadre des activités du PCR Fortipolis consacré aux *Habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées* qui regroupe de nombreux chercheurs des universités de Bordeaux (Ausonius), Pau (ITEM) et Toulouse (TRACES). En effet, cette recherche collective engagée depuis 2016 à l'échelle du sud-ouest et qui a porté scientifiquement et financièrement l'opération de sondages du *Cap des Pènes*, propose par la création d'une base de donnée et d'un SIG destinés à recenser l'ensemble des sites de la zone

d'étude, par la vérification systématique de chaque site par des prospections et donc par la réalisation de sondages programmés sur un panel de sites, une réflexion sur le statut territoriale et l'environnement de ces habitats fortifiés au cours du temps. S'agit-il de centres politiques ? Appartiennent-ils à un réseau de sites hiérarchisés ou complémentaires ? Quelles fonctions économiques assurent-ils ? Quelle est la place occupée par la fonction militaire/défensive de ces sites ? La typologie architecturale des fortifications s'accorde-t-elle avec la fonction des sites ? Quelle est leur durée et leur rythme d'occupation ?...

Les objectifs de cette opération de sondages archéologiques programmés sur le site du *Mail de Castech* sont par conséquent multiscalaires.

A l'échelle du site, caractériser, dater et dresser un relevé topographique des principales structures visibles. Comparer les résultats des sondages avec le mobilier récolté lors des prospections pédestres récentes.

A l'échelle du territoire, comparer ce dernier avec les sites voisins du *Houcheton* (Ardèche/Labarthe-Rivière), prospecté de 2016 à 2018, et du *Cap des Pènes* (Montsérié), sondé en octobre 2018, qui encadrent l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*. Compéter l'étude sur la structuration du territoire de la cité des Convènes avant la domination romaine, puis durant l'époque tardo-antique engagé dans le cadre de la thèse préparée par Cl. Venco. Poursuivre la constitution et l'étude d'un révérenciel de mobilier céramique protohistorique en contexte pour le piémont commingeois.

A l'échelle régionale, apporter un contexte stratigraphique supplémentaire sur un site des Pyrénées Centrales et comparer les résultats du site du *Mail de Castech* avec ceux des autres sondages réalisés en 2018 et 2019 dans le cadre du PCR Fortipolis.

### **I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION**

#### **I.3.1. Historique des recherches sur le site**

En raison de sa position dominante, l'éperon du Mail de Castech a déjà été prospecté en 1989 lors des campagnes dirigées par G. Pradalié et R. Sablayrolles<sup>2</sup> mais sans succès. Le site n'a été repéré qu'en 1999 lors des recherches menées par Th. Curbillon<sup>3</sup> dans le cadre de sa maîtrise consacrée à l'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Âge. Une « enceinte » d'environ 2000 m<sup>2</sup> délimitée par trois murs en pierres sèches et un petit bâtiment rectangulaire à l'angle ont été signalés. Au regard du maigre mobilier récolté alors - trois fragments indéterminés d'amphore et quatre fragments de céramique oxydante - une datation des Ier-IIIe s. apr. J.-C. avait été proposée à titre indicatif. Une grande partie des structures et

---

2 PRADALIE Gérard et SABLAYROLLES Robert (dir.), *Prospection des territoires environnants la cité antique et médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA, 1989, p. 40.

3 CURBILLON Thomas, *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Âge (entre Bagiry et Saint-Béat)*, Mémoire de Maîtrise, dir. G. Pradalié, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1999, p. 149-150.

des murs en pierres sèches visibles sur l'éperon, considérées comme liées aux activités pastorales récentes, n'ont pas été décrites.

### **I.3.2. État des lieux**

Les prospections menées en 2016 et 2017 dans le cadre de nos recherches de thèse ont permis de proposer une nouvelle lecture du site et de dresser un premier plan schématique des vestiges. En outre, un relevé lidar partiel de l'éperon obtenu auprès de l'IGN est venu confirmer et compléter les observations de terrain. Cependant, l'étendu de l'éperon, le dénivelé sur lequel s'étend le site et le couvert forestier par endroit assez important rendent difficile la réalisation d'un réel plan topographique de l'ensemble des vestiges. A partir de ce plan de masse, une première organisation semble se dégager et plusieurs secteurs peuvent être identifiés.

Dans les secteurs 1 et 2, l'enceinte repérée en 1999 se prolonge en réalité bien au-delà vers le Nord pour occuper en réalité l'ensemble de la plate-forme sommitale située à l'Est de l'éperon, soit environ 4 ha. Les limites Nord et Est sont données par la falaise qui descend à pic vers la plaine. A l'Ouest, un long mur d'enceinte en pierres sèches de 2,20 m d'épaisseur est visible sur une longueur de près de 300 m. Il est interrompu par deux fois par des ruptures de pente importantes ne nécessitant pas de mur. Conservé sur une hauteur maximum de 0,65 m de haut, il semble fonctionner à son extrémité Sud avec un bâtiment rectangulaire dont les fondations sont également construites en pierres sèches. Au Sud, un autre mur de même facture complété par un fossé est visible sur une longueur d'environ 90 m. A son extrémité Ouest, il est pourrait fonctionner avec le bâtiment rectangulaire même si le contact n'est pas visible en surface. Compte tenu de la puissance des premières assises d'élévation et de l'absence quasi-totale de pierres ou de moellons provenant de l'éboulement de ces murs, il convient de supposer qu'ils étaient surmontés d'ouvrages en bois de type palissades. Le bâtiment rectangulaire qui semble mesurer environ 6 m de largeur pour 7 m de longueur présente un décroché de quelques dizaines de centimètres en dehors de l'enceinte et pourrait faire penser à un ouvrage défensif gardant l'entrée de l'enceinte. En effet, bien qu'aucun élément ne signale d'ouverture ne soit visible, la topographie générale de l'éperon, la mise en place d'un premier fossé et la présence d'une deuxième ligne défensive composée d'un deuxième fossé associé à deux murs située à une cinquantaine de mètres en arrière suggère que l'accès principal à l'enceinte devait se faire par le sud.

Le parcours de terrain n'a pour l'instant révélé aucune structure en pierres à l'intérieur de l'enceinte mais plusieurs anomalies topographiques pourraient trahir la présence d'aménagements. Les ramassages de mobilier se sont malheureusement avérés négatifs à l'exception d'un petit fragment d'amphore très roulé et de 3 fragments de céramique non tournée à cuisson non homogène.

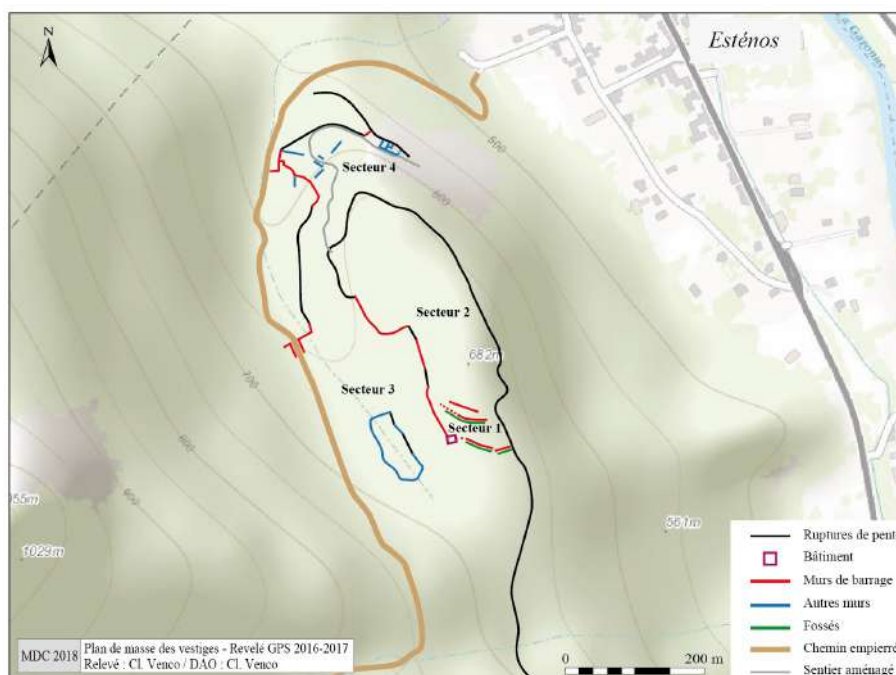


Fig. 9 : Plan de masse des vestiges – Relevé GPS 2016/2017 – Cl. Venco

Le secteur 3 correspond à la partie restante de l'éperon, soit environ 10 ha. Au sud, il est limité par le ravin de Sarrat Long qui descend vers la plaine. Dans sa partie nord, en contrebas du bâtiment rectangulaire, se trouve un grand enclos de 3600 m<sup>2</sup> dont les murs en pierres sèches d'épaisseur variable sont conservés par endroit sur une hauteur de 1,20 m. Si la fonction de parc à bestiaux de cette structure paraît douteuse en raison notamment de l'implantation des murs en des points particulièrement escarpés, son insertion avec les autres vestiges visibles reste à définir. A l'Ouest, il est bordé par un grand chemin empierré qui partant du village d'Esténos rejoint d'anciennes mines exploitées jusqu'à l'époque moderne. A l'extrémité Nord du secteur 3, un mur défensif barre l'accès à l'ensemble de l'éperon et le chemin empierré est encadré sur une dizaine de mètres par deux murs de 4 à 5 mètres de haut permettant un contrôle total du passage à cet endroit.

Le secteur 4 est situé sur un petit éperon intermédiaire au Nord en contrebas de l'éperon principal. Il surplombe tout la partie basse du chemin empierré et ses rares accès sont obstrués par des murs de barrages en pierres sèches. L'intérieur de cette deuxième enceinte d'environ 1,5 ha est occupé par de nombreux murs dont l'organisation générale nous échappe encore. Un chemin aménagé serpente à flanc de falaise et permet d'accéder directement au secteur A et à l'enceinte principale.

En tout état de cause, si la réoccupation de ces quatre secteurs à des époques récentes ne fait aucun doute - deux fermes en ruines entourées de petites terrasses agricoles sont encore visibles en bordure du chemin empierré -, l'existence d'un vaste ensemble défensif largement antérieur est incontestable. Dès lors se pose la question de sa datation et de sa caractérisation. Pour la chronologie, le seul marqueur étant la

présence de fragments d'amphores indéterminées il faut en réalité se résoudre à placer l'occupation de ce site entre le IIe s. av. J.-C. et le VIIe s. apr. J.-C. D'un point de vue typologique, cette vaste fortification peut aisément se rattacher à des modèles connus soit pour la Protohistoire, soit pour l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen-Âge.

### I.3.3. Stratégie et mise en œuvre de l'opération

L'opération s'est déroulée sur trois semaines du 16 juillet au 03 août 2018 avec une équipe de 11 étudiants en archéologie, de la Licence 1 jusqu'au Master, et professionnels provenant de 5 universités françaises – Toulouse, Pau, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Paris. Les sondages ont été réalisés par des équipes de 2 à 3 personnes et rebouchés en fin de fouille.

La méthode utilisée pour évaluer le site du *Mail de Castech* est identique à celle mise en œuvre en septembre 2017 sur le site du *Bout-du-Puy* à Valentine (31) et en octobre 2018 sur celui du *Cap des Pènes* à Montsérié (65). En tenant compte de l'organisation générale des vestiges visibles 5 sondages manuels ont été implantés en des endroits stratégiques de documenter les principales structures et de tester la présence et l'état de conservation des potentiels niveaux d'occupations associés. En raison de l'étendue du site mais aussi pour des questions de logistique, les recherches se sont concentrées sur une zone réduite d'environ 1,5 ha identifiée comme l'entrée de l'enceinte sommitale (secteur 1) et le début de l'espace habitable (secteur 2).

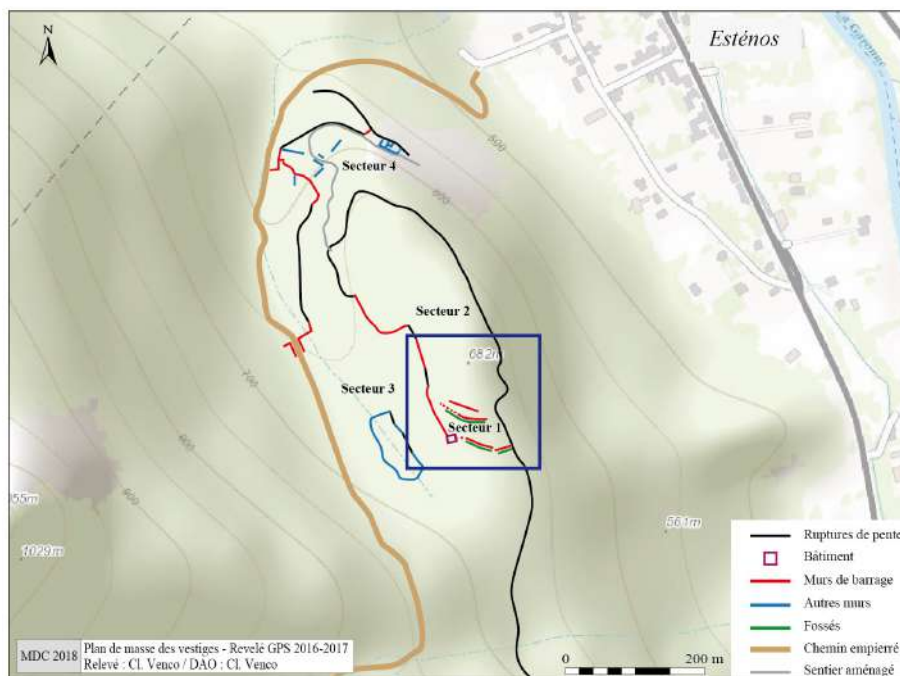


Fig. 10 : Localisation de la zone des sondages 2018

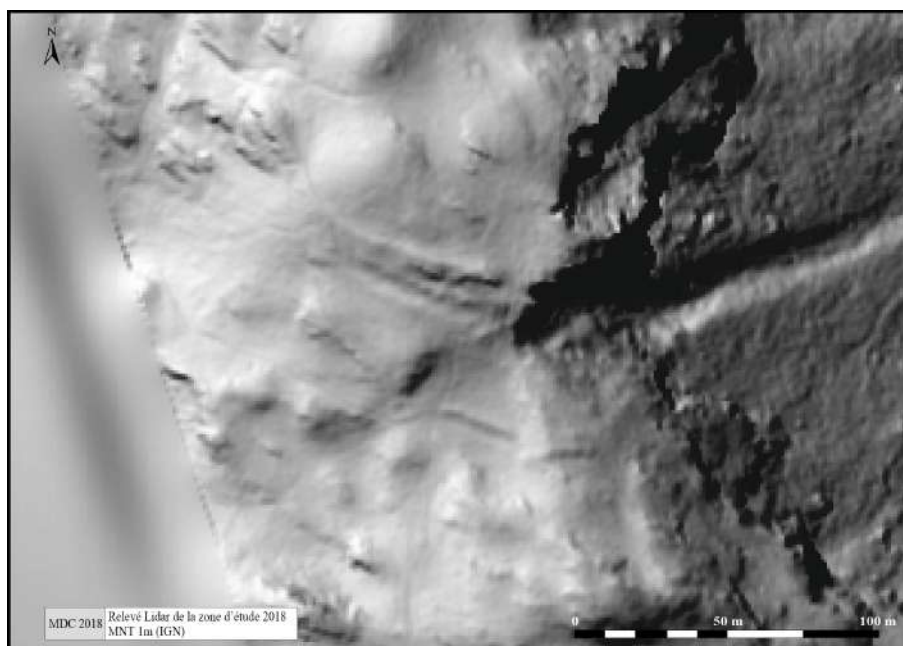


Fig. 11 : Relevé Lidar (MNT) de la zone

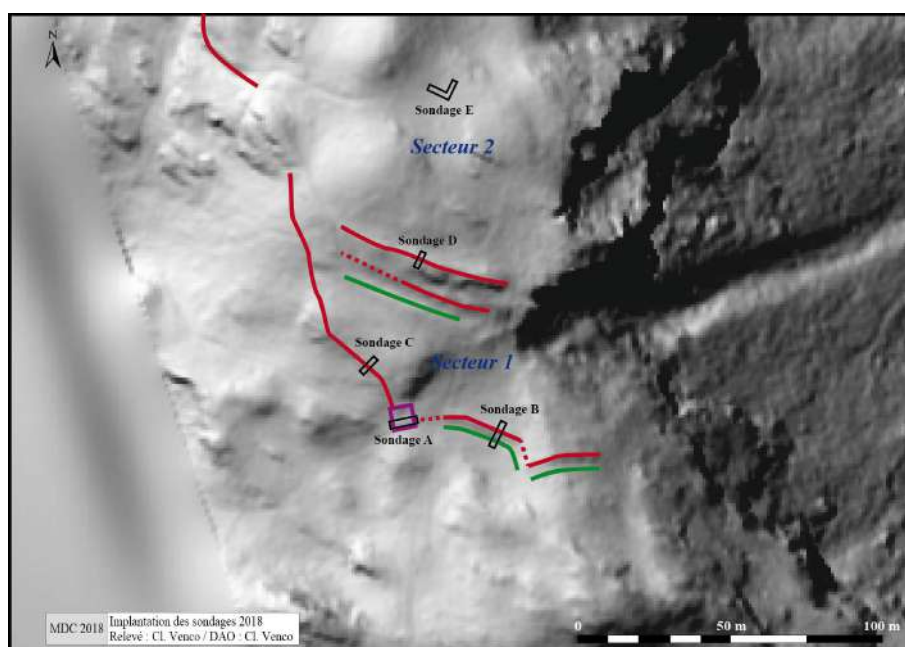


Fig. 12 : Implantation des sondages en 2018

Dans le secteur 1, le bâtiment rectangulaire a tout d'abord fait l'objet d'un dégagement de bâti sur la totalité de son emprise afin d'en évaluer l'état de conservation, les dimensions ainsi que la mise en œuvre, et de faciliter le choix de l'implantation du sondage. Face au bon état de conservation des vestiges et à la présence d'aménagement dans la partie nord de l'édifice, le sondage S1-A a donc été installé selon un axe ouest-est dans la partie sud. Il a été ouvert durant la deuxième semaine et s'est terminé à la fin de la troisième semaine de l'opération. Une tranchée de 1,50 m de large pour une longueur de 8 m a permis de documenter une section complète du bâtiment. La fouille a permis d'atteindre à une profondeur 1,10 m un niveau non anthropisé assimilable au substrat.

Au sud du secteur 1, le sondage S1-B destiné à documenter le talus et le fossé a été ouvert dès la première semaine de l'opération et s'est terminé à la toute fin de la troisième semaine. Une tranchée de 1,50 m de large pour une longueur de 10 m a été implantée afin d'observer la totalité de l'emprise de l'ouvrage. Dans la partie sud, la fouille a permis d'atteindre un niveau de pierres associé au substrat à une profondeur de 1,30 m. Dans la partie nord, la fouille a permis d'atteindre à 0,70 m de profondeur un niveau d'occupation dont seul la surface a pu être documentée faute de temps.

A l'ouest du secteur 1, le sondage S1-C destiné à documenter le principal mur d'enceinte a été ouvert en début de deuxième semaine et s'est terminé au début de la troisième semaine de l'opération. Une tranchée de 1,50 m de large pour une longueur de 5,5 m a été implantée afin de prendre en écharpe la structure et de sonder les éventuels niveaux associés. La fouille a permis d'atteindre le rocher à une profondeur de 1 m.

Au nord du secteur 1, le sondage S1-D destiné à documenter le dernier mur de barrage marquant la limite avec le secteur 2 a été traité durant la deuxième semaine de l'opération. Une tranchée de 1,50 m de large pour une longueur de 2 m a été implantée afin de confirmer la présence d'une structure. Par conséquent, un simple dégagement des vestiges a été opéré.

Enfin, dans le secteur 2, le sondage S2-E destiné à tester la présence et l'état de conservation d'un potentiel espace d'habitat à l'intérieur de l'enceinte a été ouvert au milieu de la deuxième semaine et s'est achevé à la fin de la troisième semaine de l'opération. Une tranchée-test de 1 m de large pour 2 m de longueur a d'abord été implantée au niveau d'un replat légèrement encaissée. Ayant livrée un trou de poteau associé à un niveau de circulation, celle-ci a été prolongée vers le nord jusqu'à 5 m de longueur mais également vers l'ouest sur une longueur de 5 m. La fouille a permis d'atteindre un niveau non anthropisé assimilable au substrat à 0,60 m de profondeur.

En plus des sondages, le relevé au GPS et la documentation photographique des principales structures situées dans les secteurs 3 et 4 ont été complétés afin de parfaire la compréhension globale du site dans l'attente d'investigations futures.

L'ensemble des sondages comme d'ailleurs la quasi-totalité du site se situe sur la parcelle communale n°019 d'Esténos.

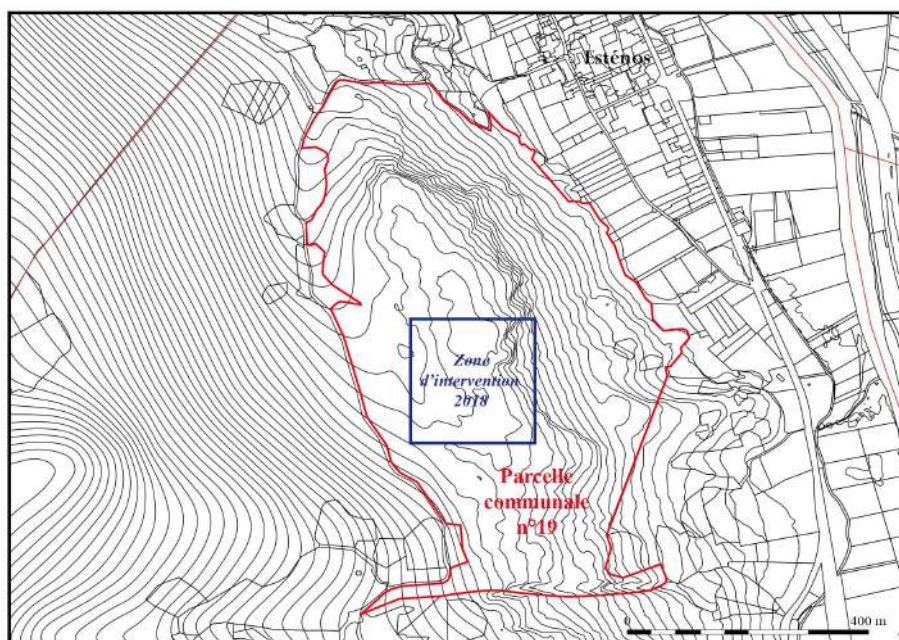


Fig. 13 : Parcelle cadastrale concernée par l'opération 2018

Au cours de ces trois semaines, les sondages ont pu être présentés régulièrement aux habitants des villages alentours et aux randonneurs empruntant le circuit balisé passant par l'éperon. L'opération a aussi été relayée au niveau local par l'intermédiaire de deux articles, l'un dans *La Dépêche du Midi*, l'autre dans *La Gazette du Comminges*.



## II. La fortification du Mail de Castech

### II.1. LE SONDAGE S1-A

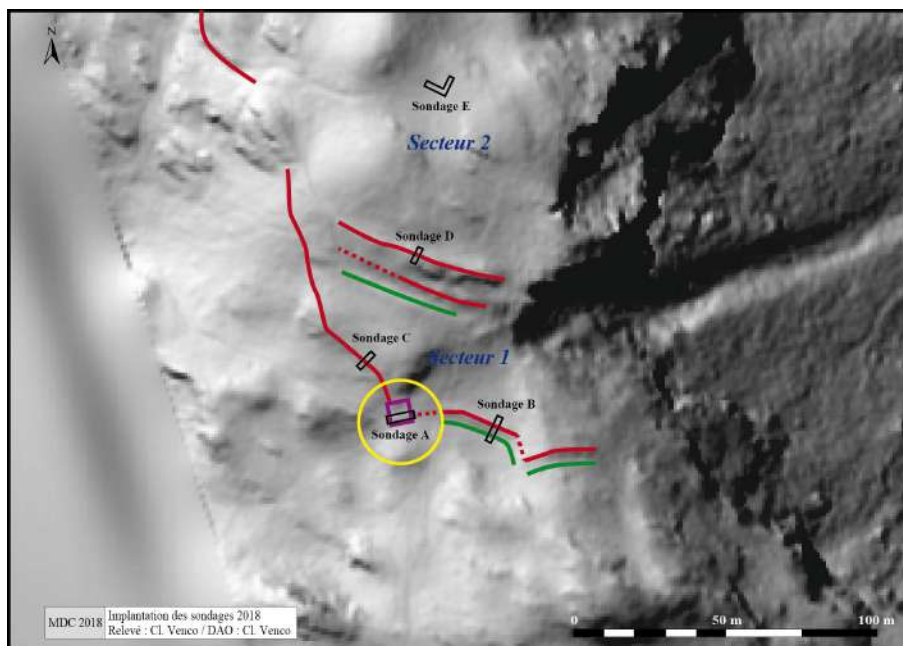


Fig. 14 : Localisation du sondage S1-A

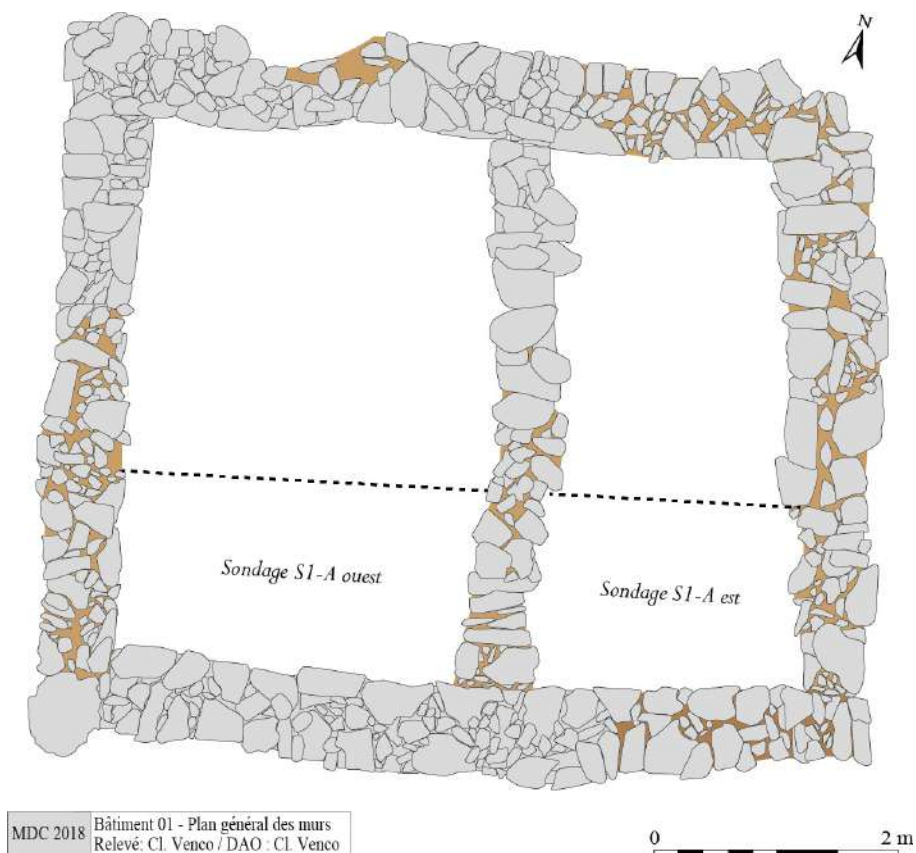


Fig. 15 : Implantation du sondage S1-A dans le bâtiment 01

### II.1.1. Description de la séquence stratigraphique

La première unité stratigraphique observée dans la partie est du sondage S1-A est un niveau de pierres et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse rougeâtre (056) fouillé sur seulement 0,10 m. D'apparence non anthropisé, il pourrait s'agir d'un niveau proche du substrat rocheux.

Ce dernier est recouvert par un niveau d'occupation composé d'un limon sableux rougeâtre associé à quelques pierres et des cailloutis d'une épaisseur d'environ 0,20 m (047) visible également dans la partie ouest du sondage S1-A (061). Dans la partie est, la présence en surface de fragments de céramiques posés à plat laisse entrevoir l'existence d'un niveau de circulation.



Fig. 16 : Partie est - US056/US047

Ensuite, un premier remblai composé de gros blocs associés à une matrice de limono-sableuse brun rougeâtre est installé sur la totalité de l'emprise du sondage S1-A (046/053). D'une épaisseur de 0,20 m, avec certains blocs dépassant franchement de la surface, le remblai 046/053 sert au nivellement de la zone en vue de l'installation du bâtiment 01.



Fig. 17 : Partie ouest - US053



Fig. 18 : Partie est - US046

Il permet aussi l'installation à l'ouest du mur 004 du bâtiment 01. Ce mur, situé côté pente, est construit en premier et plus profond que les suivants afin rattraper la pente et de consolider l'ensemble. Il est composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur allant de 0,50 m à 0,70 m, il mesure 5,90 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,50 m. A ses extrémités, il fonctionne vers l'est, au sud avec le mur 001 et au nord avec le mur 003. Il est arrêté au sud par un très gros blocs posé verticalement.



*Fig. 19 : Contact entre le mur MR103 et le remblai US053*



*Fig. 20 : Partie est - US044*

Dans un deuxième temps, un nouveau remblai d'une épaisseur de 0,25 m composé de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun/orangé recouvre la totalité de l'emprise du sondage S1-A (044/051). C'est depuis ce dernier que sont installés les murs 001, 002, 005 - et sans doute 003 – du bâtiment 01. Ils sont aussi composés de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m) et sont chaînés. Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. Le mur sud 001, d'une largeur allant de 0,60 m à 0,70 m, mesure 6,80 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,60 m. Le mur est 002, d'une largeur allant de 0,70 m à 0,80 m, mesure 5,65 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,50 m. Le mur nord 003, d'une largeur d'environ 0,70 m, mesure 6,55 m de longueur et est conservé en élévation sur une hauteur maximum de 0,60 m. Le mur de refend 005, d'une largeur d'environ 0,50 m, mesure 4,35 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,30 m. Contre les parements extérieurs, les fondations des murs sont consolidées par des blocages composées de pierres compactées (008, 009, 010 et 011)



*Fig. 21 : MR100*



*Fig. 22 : MR101*



*Fig. 23 : MR102*



*Fig. 24 : Détail de MR103*



Fig. 25 : MR104



Fig. 26 : Bloc vertical à l'angle sud/ouest

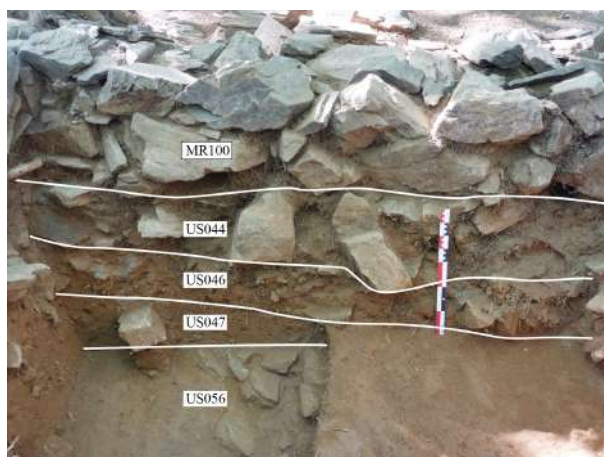


Fig. 27 : Partie est – Berme sud

Dans un troisième temps, un dernier remblai d'une épaisseur de 0,25 m composé de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun est mis en place entre les fondations des murs sur la totalité de l'emprise du sondage S1-A (012/013). Sa surface très irrégulière ne semble pas avoir supporté de niveau de circulation pérenne. C'est sur ce dernier que sont construits dans la partie nord du bâtiment 01, en dehors du sondage S1-A, les aménagements SB105 et SB106.



Fig. 28 : Pièce ouest et US012



Fig. 29 : Pièce est et US013

L'ensemble du sondage S1-A - et du bâtiment 01 – sont ensuite recouvert par une fine couche d'humus et de feuilles (000). Les parties supérieures des murs et des aménagements intérieurs du bâtiment 01 restent apparents ou seulement cachés par la mousse.

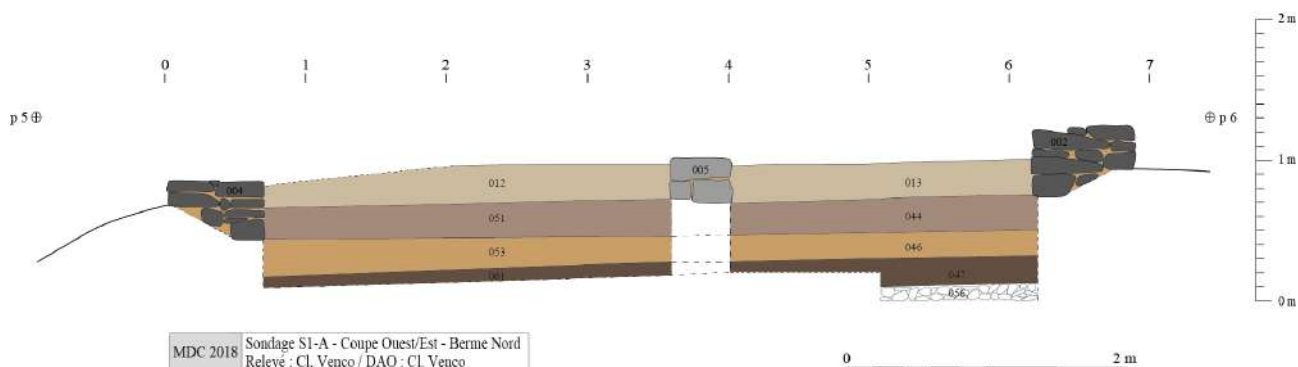


Fig. 30 : Bâtiment 01 – Sondage S1-A – Coupe ouest/est – Berme nord



Fig. 31 : Bâtiment 01 avant la fouille

## II.1.2. Proposition de phasage

### *Phase 0: Phénomènes géologiques*

Cette phase est documentée par la présence d'un niveau en apparence non anthropisé (056) situé dans le partie est du sondage S1-A.

### ***Phase 1 : Une occupation ancienne (Second âge du Fer ? Antiquité Tardive ?)***

Cette phase est caractérisée par le niveau d'occupation 047-061 qui se développe directement sur le niveau non anthropisé. La présence de mobilier céramique sur le dessus suggère l'existence d'un niveau de circulation en surface de ce dernier.

### ***Phase 2 : Construction d'un bâtiment rectangulaire associé aux murs d'enceinte (Antiquité Tardive ?)***

Cette phase est marquée par la construction d'un bâtiment rectangulaire (bâtiment 01) constitué de quatre murs en pierres sèches MR100, MR101, MR102 et MR103 – et d'un mur de refend MR104 séparant l'espace intérieur en deux pièces (13m<sup>2</sup> à l'ouest et 8,5 m<sup>2</sup> à l'est). Le bâtiment mesure 6,8 m de long et 5,95 m de large hors-tout et 5,45 m de long et 4,50 m de large hors œuvre. Les murs, parementés des deux côtés, sont composés de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont sommairement liées à la terre. D'une largeur allant de 0,50 m à 0,70 m, les murs extérieurs sont conservés sur une hauteur maximum de 0,60 m et sont chaînés entre eux aux extrémités. Le mur de refend MR104, plus étroit, mesure environ 0,50 m de large et vient s'appuyer contre les murs MR100 et MR102.

En amont de la construction, la zone fait l'objet d'un important nivellement par l'intermédiaire de deux remblais constitués de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun/orangé. Le mur MR103 situé côté pente est installé sur le premier remblai de nivellement 046/053. Les fondations des autres murs – MR100, MR101, MR102 et MR104 – sont posées sur le deuxième remblais de nivellement 044/051. Un troisième remblai 012/013 vient enfouir les fondations à l'intérieur du bâtiment. A l'extérieur, des blocages composés de pierres et de limon – 008, 009, 010 et 011 – déposés contre les parements des murs permettent de renforcer les fondations.

A l'intérieur du bâtiment, le caractère très irrégulier de la surface du dernier remblai 012/013 semble exclure la possibilité qu'il ait servi de niveau de circulation. Par conséquent, l'hypothèse d'un vide sanitaire est à privilégier.

Dans la pièce est, un aménagement en pierres sèches (SB106) est installé contre le mur nord. Se développant se développe sur une longueur de 1,35 m et une largeur maximum de 0,9 m pour une hauteur de 0,30, il forme une sorte de banquette, voir de marche. Notons qu'en l'absence de seuil ou d'ouverture conservés dans les murs et au regard de l'agencement des différents structures pouvant fonctionner avec la bâtiment, la présence à cet endroit d'une ouverture permettant d'accéder à l'édifice est tout à fait envisageable.

Dans la pièce ouest, une structure plus complexe en pierres et blocs occupe la partie nord en s'appuyant également contre les murs (SB105). Il est composé d'alignements de pierres (059) le plus souvent rectangulaires qui mises bout à bout semblent constituer le calage d'éléments en bois aujourd'hui disparus.

Ces morceaux de bois (062), peut-être de type lambourdes, s'organisent de la manière suivante. Huit sont installés parallèlement aux murs MR103 et MR104 d'axe nord/sud et selon un intervalle régulier d'environ 0,40 m. Au vue des fantômes, ils pouvaient posséder une section moyenne de 0,15 m x 0,20 m. Les deux premiers et les deux derniers pouvaient atteindre une longueur de 1,40 m. Les quatre situés au centre, plus court, pouvaient atteindre au maximum 0,40 m. Un neuvième élément d'axe nord/ouest-sud/est situé au nord, au contact des huit autres, pouvait servir de raidisseur. L'ensemble est ensuite recouvert par un aménagement en dalles de pierre qui se développe sur une longueur de 3,60 m et une largeur maximum de 1,40 m. Les pierres sont posées à plat sur l'aménagement 059 et viennent couvrir les possibles fantômes des éléments en bois 062. Au contact des murs MR102, MR103 et MR104, les dalles viennent recouvrir sur environ 0,10 m l'arase de ces derniers. Au regard de ces éléments et, dans l'attente d'une comparaison convaincante, cette structure pourrait s'apparenter à un plancher avec vide sanitaire non sans que certains éléments posent questions quand à la mise en œuvre, et notamment la fonction des dalles de couverture (006)

Concernant le reste du bâtiment, tout porte à croire que seules la partie basse était en pierres sèches – absence de couche de démolition, débordement de la structure SB105 sur les arases. Les murs extérieurs mis aux jours servaient peut-être à supporter des sablières pour la construction d'une élévation en pan de bois, voir d'un simple toit.

Concernant la datation, malgré la présence d'un Bronze d'Iltirta frappé entre 104 et 80 av. J.-C. dans un des remblais constructifs, le reste du mobilier céramque semble interdire une datation protohistorique pour privilégier un horizon antique.

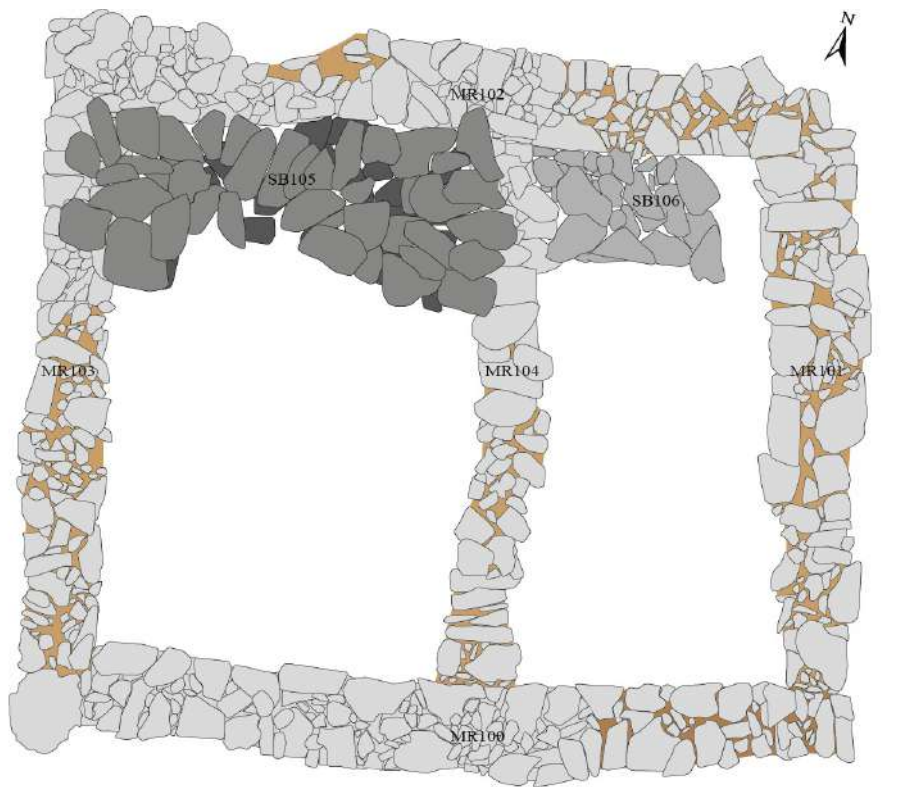


*Fig. 32 : Vue du bâtiment 01 depuis l'Est*





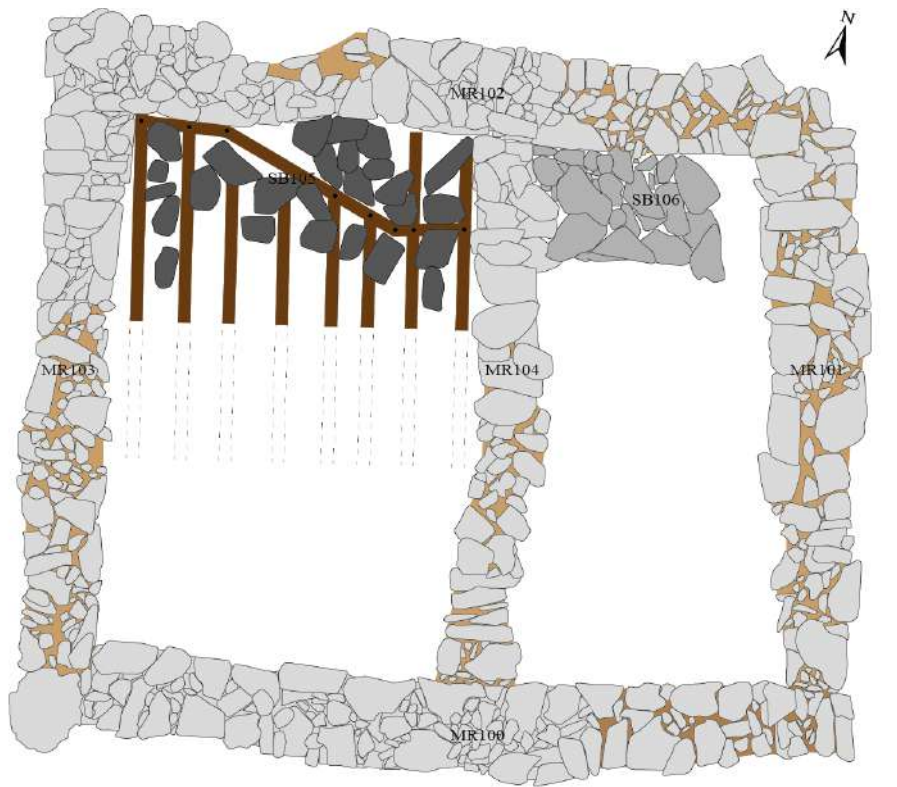
Fig. 33 : Vue du bâtiment 01 depuis le Sud



MDC 2018 Bâtiment 01 - Plan général des murs et des aménagements  
Relevé: A. Mahieu et Cl. Venco / DAO : Cl. Venco

0 2 m

Fig. 34 : Bâtiment 01 – Plan des murs et des aménagements



MDC 2018 Bâtiment 01 - Proposition de restitution de SB105  
 Relevé: A. Mahieu et Cl. Venco / DAO : Cl. Venco

0 2 m

Fig. 35: Bâtiment 01 – Proposition de restitution de SB105



Fig. 36: Bâtiment 01 – Vue de SB105 depuis le Sud



*Fig. 37: Bâtiment 01 – Vue zénithale de la couverture 006 de SB105*



*Fig. 38: Bâtiment 01 – Vue zénithale de SB105 sans la couverture – US059 et US062*



Fig. 39 : Bâtiment 01 – Vue zénithale de SB106

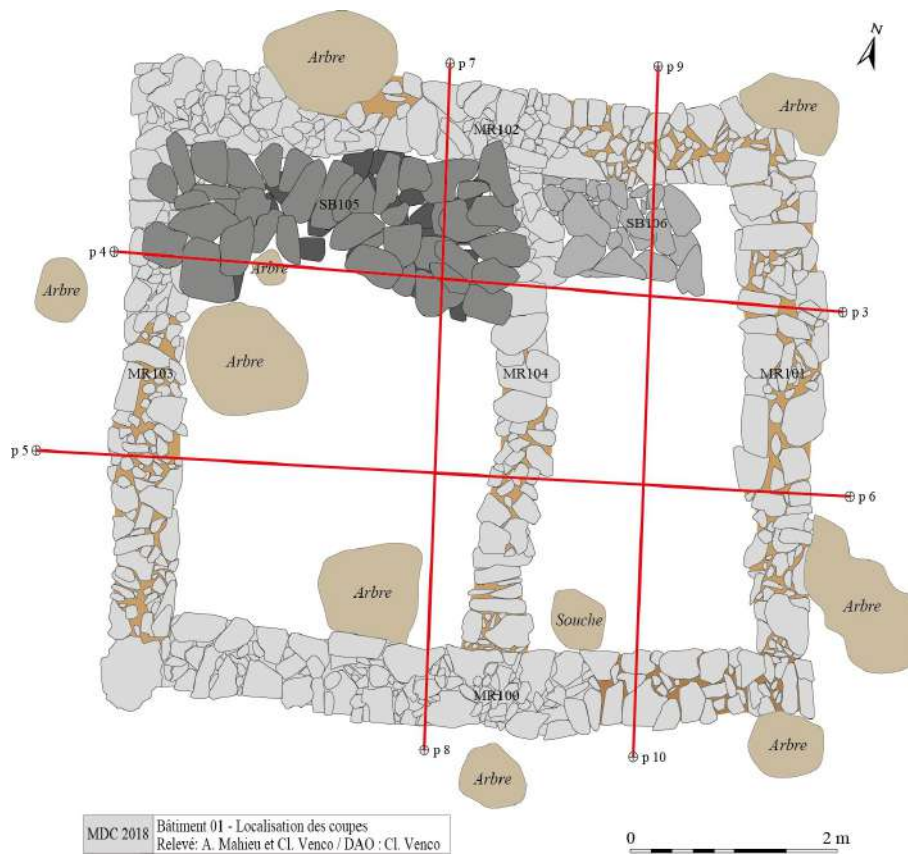


Fig. 40 : Bâtiment 01 – Plan d'implantation des coupes

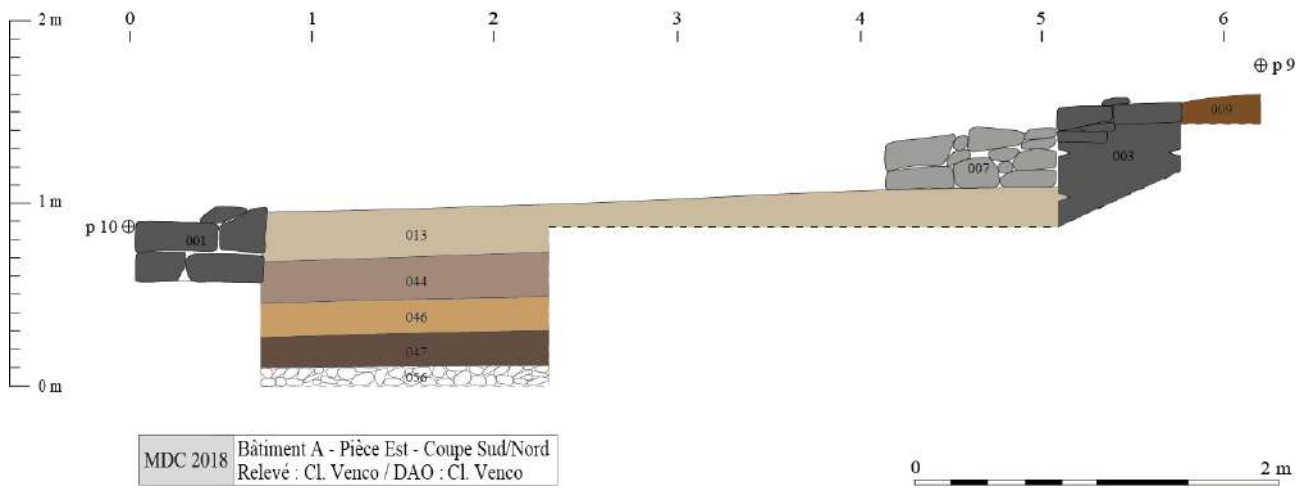


Fig. 41 : Bâtiment 01 – Pièce est – Coupe sud/nord

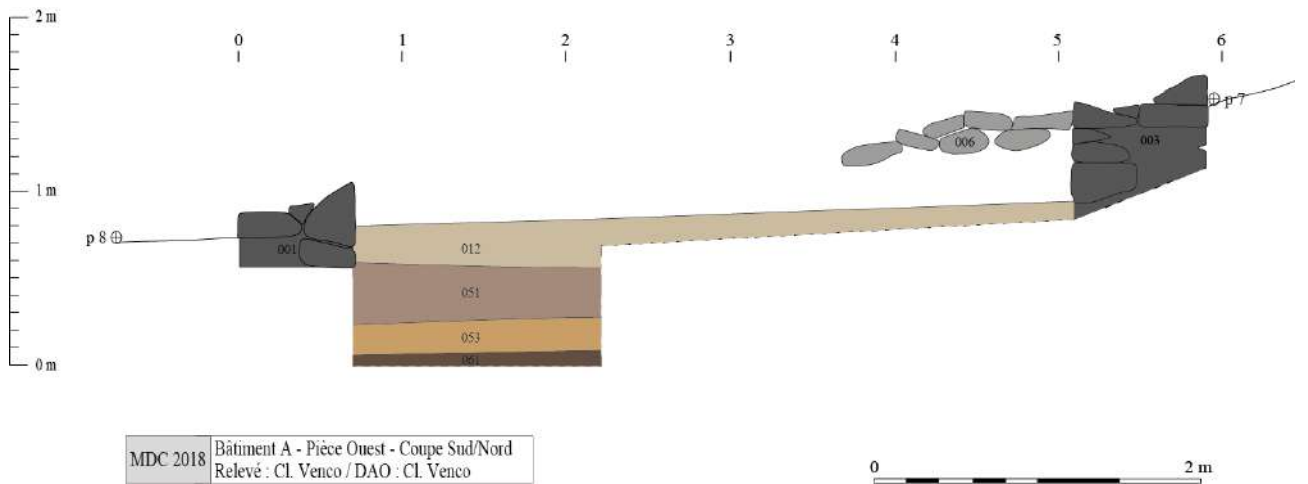


Fig. 42 : Bâtiment 01 – Pièce ouest – Coupe sud/nord

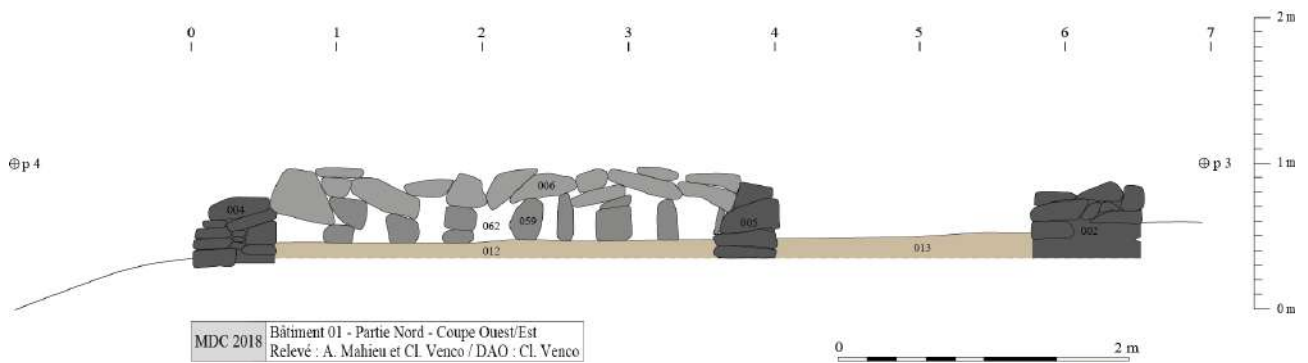


Fig. 43 : Bâtiment 01 – Partie nord - Coupe ouest/est

### Phase 3 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette phase voit le scellement du sondage S1-A et du bâtiment 01 par une couche d'humus et de feuilles (000)

### II.1.3. Diagramme stratigraphique

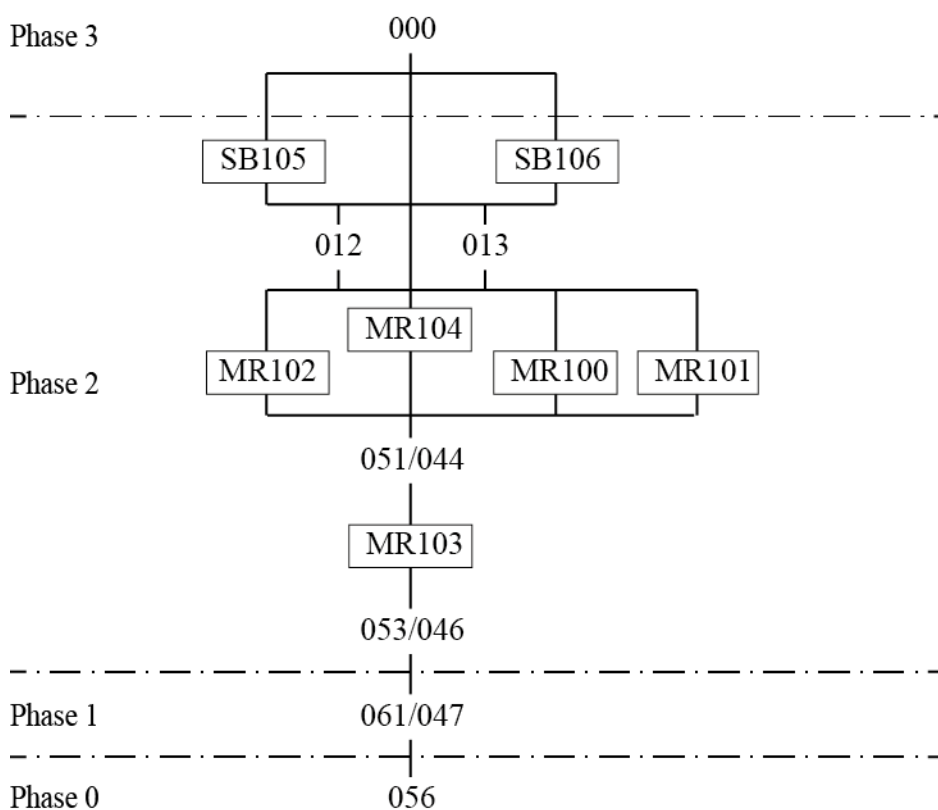


Fig. 44 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-A

### II.1.4. Inventaire des Faits et des US

MDC-18 – Bâtiment 01/Sondage S1-A – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR100	S1-A	US001, US008	Mur sud en pierres sèches du bâtiment 01
MR101	S1-A	US002, US011	Mur est en pierres sèches du bâtiment 01
MR102	-	US003, US009	Mur nord en pierres sèches du bâtiment 01
MR103	S1-A	US004, US010	Mur ouest en pierres sèches du bâtiment 01
MR104	S1-A	US005	Mur de refend en pierres sèches du bâtiment 01
SB105	-	US006, US059, US062	Aménagement composé de lambourdes associées à un blocage de pierres situé dans la partie nord de la pièce ouest du bâtiment 01
SB106	-	US007	Aménagement en pierres sèches (banquette ? marche?) situé dans la partie nord de la pièce est du bâtiment 01

MDC-18 – Sondage S1-A – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
000	-	-	Couche de feuille et d'humus allant de 0,02 m à 0,05 m recouvrant l'ensemble du site
001	S1-A	MR100	Mur sud du bâtiment 01 composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur allant de 0,60 m à 0,70 m, il mesure 6,80 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,60 m. A ses extrémités, il est chaîné vers le nord, à l'ouest avec le mur 004 et à l'est avec le mur 002. Il est installé sur le remblai 044/051.
002	S1-A	MR101	Mur est du bâtiment 01 composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les

			élévations sont en pierres sèches. D'une largeur allant de 0,70 m à 0,80 m, il mesure 5,65 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,50 m. A ses extrémités, il est chaîné vers l'ouest, au sud avec le mur 001 et au nord avec le mur 003. Dans le sondage S1-A, il est installé sur le remblai 044.
003	-	MR102	Mur nord du bâtiment 01 composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur d'environ 0,70 m, il mesure 6,55 m de longueur et est conservé en élévation sur une hauteur maximum de 0,60 m. A ses extrémités, il est chaîné vers le sud, à l'ouest avec le mur 004 et à l'est avec le mur 002.
004	S1-A	MR103	Mur ouest du bâtiment 01 composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur allant de 0,50 m à 0,70 m, il mesure 5,90 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,50 m. A ses extrémités, il est chaîné vers l'est, au sud avec le mur 001 et au nord avec le mur 003. Dans le sondage S1-A, il est installé sur le remblai 053.
005	S1-A	MR104	Mur de refend nord/sud du bâtiment 01 composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur d'environ 0,50 m, il mesure 4,35 m de longueur et est conservé sur une hauteur maximum de 0,30 m. A ses extrémités, il est vient s'appuyer au sud contre le mur 001 et au nord contre le mur 003. Dans le sondage S1-A, il est installé sur le remblai 044/051.
006	-	SB105	Aménagement en dalles de pierre situé dans la partie nord de la pièce ouest du bâtiment 01. Il se développe sur une longueur de 3,60 m et une largeur maximum de 1,40 m. Composé de pierres relativement plates d'un module allant de 0,20 m à 0,60 m constituant la couverture de la structure SB105. Les pierres sont posées à plat sur l'aménagement 059 et viennent couvrir les possibles fantômes des éléments en bois 062. Au contact des murs 003, 004 et 005, les dalles viennent recouvrir sur environ 0,10 m l'arase de ces derniers.
007	-	SB106	Aménagement en pierres sèches situé dans la partie nord de la pièce est du bâtiment 01. Il se développe sur une longueur de 1,35 m et une largeur maximum de 0,9 m pour une hauteur de 0,30. Composé de pierres d'un module allant de 0,20 m à 0,60 m, il forme une sorte de marche ou de banquette venant s'appuyer au nord contre le mur 003 et à l'ouest contre le mur de refend 005.
008	S1-A	MR100	Blocage composé de pierres et de terre visible à l'extérieur du bâtiment 01 contre le parement sud du mur 001.
009	-	MR102	Blocage composé de pierres et de terre visible à l'extérieur du bâtiment 01 contre le parement nord du mur 003.
010	S1-A	MR103	Blocage composé de pierres et de terre visible à l'extérieur du bâtiment 01 contre le parement ouest du mur 004.
011	S1-A	MR101	Blocage composé de pierres et de terre visible à l'extérieur du bâtiment 01 contre le parement est du mur 002.
012	S1-A	-	Niveau de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun situé dans la pièce ouest du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,25 m, il recouvre le niveau 051 et vient s'appuyer à l'ouest contre le mur 004, au sud contre le mur 001 et à l'est contre le mur 005. Sa surface très irrégulière ne semble pas avoir supporté de niveau de circulation pérenne. Équivalence : 013
013	S1-A	-	Niveau de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun situé dans la pièce est du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,25 m, il recouvre le niveau 044 et vient s'appuyer à l'ouest contre le mur 005, au sud contre le mur 001 et à l'est contre le mur 002. Sa surface très irrégulière ne semble pas avoir supporté de niveau de circulation pérenne. Équivalence : 012
014	-	MR110 ?	Niveau de blocs associés à une matrice de limon brun visible au nord/ouest du bâtiment 01 et venant au contact du parement nord du mur 003. Il pourrait s'agir d'un état très dégradé du mur 022 documenté dans le sondage S1-C.
044	S1-A	-	Niveau de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun/orangé situé dans la pièce est du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,25 m, il recouvre le niveau de blocs 046. Les murs 001, 002 et 005 sont installés depuis ce dernier. Égalité : 051

046	S1-A	-	Niveau de gros blocs associés à une matrice de limono-sableuse brun rougeâtre situé dans la pièce est du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,20 m, il recouvre le niveau d'occupation 047. Égalité : 053
047	S1-A	-	Niveau de limon sableux rougeâtre associé à quelques pierres et des cailloutis situé dans la partie est du sondage S1-A. D'une épaisseur maximum de 0,20 m, il repose sur le niveau non anthropisé 056. La présence en surface de fragments de céramiques posés à plat laisse entrevoir la possible présence d'un niveau de circulation. Égalité : 061
051	S1-A	-	Niveau de pierres et de blocs associés à une matrice de limon brun/orangé situé dans la pièce ouest du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,25 m, il recouvre le niveau de blocs 053. Les murs 001 et 005 sont installés depuis ce dernier. A l'ouest, il vient s'appuyer contre le mur 004. Égalité : 044
053	S1-A	-	Niveau de gros blocs associés à une matrice de limono-sableuse brun rougeâtre situé dans la pièce ouest du bâtiment 01. D'une épaisseur maximum de 0,25 m, il recouvre le niveau d'occupation 053. Le mur 004 est installé depuis ce dernier. Égalité : 046
056	S1-A	-	Niveau de pierres et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse rougeâtre situé dans la partie est du sondage S1-A. Il n'a pas été fouillé entièrement et semble non anthropisé. Observé sur une épaisseur de 0,10 m, il est recouvert par le niveau d'occupation 047.
059	-	SB105	Alignements de pierres situés dans la partie nord de la pièce ouest du bâtiment 01. Composés de pierres le plus souvent rectangulaires posées directement sur le remblai 012 et mises bout à bout, ils semblent constituer le calage des possibles fantômes des éléments en bois 062. Ils sont recouverts par l'aménagement 006. L'ensemble se développe sur une longueur de 2,80 m et une largeur maximum de 1,40 m.
061	S1-A	-	Niveau de limon sableux rougeâtre associé à quelques pierres et des cailloutis situé dans la partie ouest du sondage S1-A. D'une épaisseur visible de 0,10 m, il n'a pas été fouillé entièrement. Égalité : 047
062	-	SB105	Fantômes de possibles éléments en bois parallèles de type lambourde situés dans la partie nord de la pièce ouest du bâtiment 01. Ils semblent calés par l'aménagement 059 et sont scellés par la couverture en dalles de pierre 006. Huit éléments sont installés parallèlement aux mur 004 et 005 d'axe nord/sud et selon un intervalle régulier d'environ 0,40 m. Les fantômes pouvaient accueillir des éléments d'une section moyenne de 0,15 m x 0,20 m. Les deux premiers et les deux derniers pouvaient atteindre une longueur de 1,40 m. Les quatre situés au centre, plus court, pouvaient atteindre au maximum 0,40 m. Un neuvième élément d'axe nord/ouest-sud/est situé au nord, au contact des huit autres, pouvait servir de raidisseur.

### II.1.5. Inventaire du mobilier céramique

MDC-18 / Sondage S1-A											
US	Famille	pâte	forme	él. représenté	NR	(NMI)	nb bord	nb fond	nb anse	NMIp	Datation
US012	IND-IND	Type 1		panse	1					1	
	IND-IND	Type 9		panse	1					1	
US013	IND-IND	Type 3		panse	1					1	
US044	A-IND		amphore	panse	1					1	
	CL-REC			1 fond	1	1		1		1	
US046	CL-ENG			panse	2					1	
US047	IND-IND	Type 9		panse	2					1	
	CL-ENG			panse	3					1	
US051	CL-REC			1 bord ind.	1	1	1			1	
	IND-IND	Type 1		panse	2					1	
	IND-IND	Type 3		panse	2					1	
	A-IND		amphore	panse	1					1	
<b>Total</b>					<b>18</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	



## II.2. LE SONDAGE S1-B

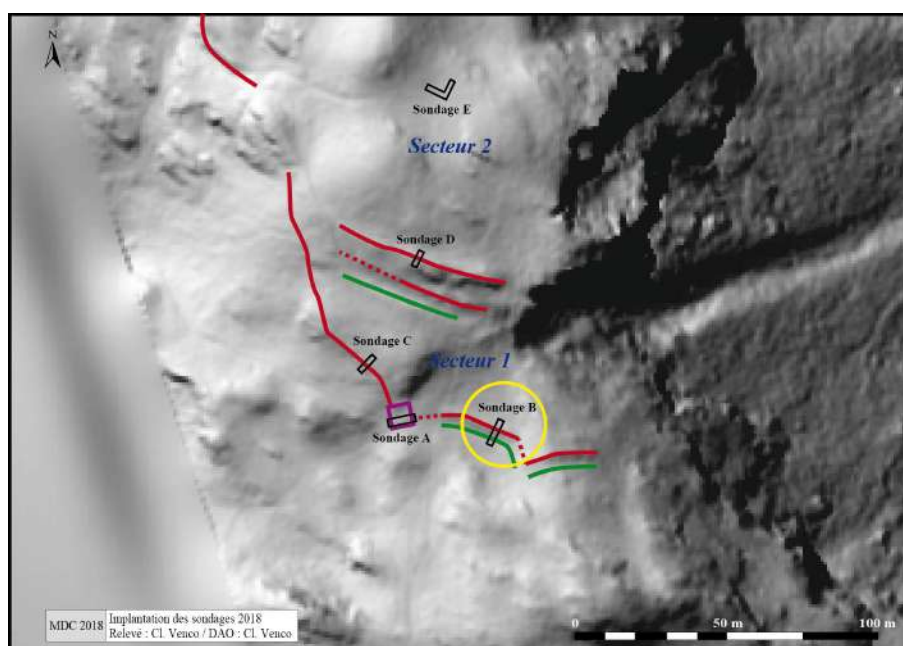


Fig. 45 : Localisation du sondage S1-B

### II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

La première unité stratigraphique observée dans la partie sud du sondage S1-B est un niveau de pierres, de blocs et de gravillons associés à une matrice argilo-sableuse grise verdâtre (033) fouillé sur seulement 0,10 m. D'apparence non anthropisé, il pourrait s'agir d'un niveau proche du substrat rocheux.

Dans la partie nord du sondage S1-B, la première unité stratigraphique documentée est un niveau de limon argileux brun orangé associé à des cailloutis (057) qui n'a pu être fouillé faute de temps que sur une épaisseur de seulement 0,03 m et une longueur de deux mètres. Il présente un certain nombre d'éléments en surface faisant penser à la présence d'un niveau de circulation.

Ces niveaux sont ensuite recouverts par des niveaux d'occupation. Au sud, par un niveau de petites pierres (0,05 à 0,10 m) et de limon brun associés à de rares pierres moyennes (0,25 m) et des cailloutis (025) d'une épaisseur d'environ 0,20 m. Au nord, par un niveau de limon brun assez compact associé à des cailloutis et quelques petites pierres d'une épaisseur d'environ 0,35 m. Ces deux niveaux d'occupation sont coupés par l'installation du talus TA109 et du fossé FO108 et du mur MR107.

Dans la partie sud du sondage S1-B, le creusement 060 vient entamer le niveau non anthropisé 033 – mais sans doute aussi le niveau d'occupation 025 et l'ensemble des niveaux situés dans la partie nord du sondage S1-B afin de créer la dépression permettant l'installation du talus TA109 et des structures associées.

Côté nord, un amoncellement de pierres et de blocs petits à très gros (0,05 m à + de 0,50 m) associé à une matrice de limon sableux brun clair à beige (027) est installé sans doute contre le creusement 060. Visible sur une longueur de 2,30 m, l'ensemble forme un talus présentant un pendage nord-sud qui depuis le fond du fossé mesure 1,10 m de hauteur. Sans agencement particulier, les éléments sont cependant fortement bloqués entre eux.

Au sud, au pied du talus, un fossé d'axe ouest-est (FO108) est aménagé par l'intermédiaire du creusement 048. Il se développe sur une largeur totale de 1,70 m dans sa partie supérieure et 0,95 m dans sa partie inférieure. Un premier comblement (028) sans doute lié au fonctionnement du fossé composé de pierres associées à une matrice d'argile limoneuse brun foncé avec de nombreux gravillons vient se déposer au fond sur une épaisseur d'environ 0,55 m.

Au nord, en partie posé sur l'amoncellement de pierres et de blocs 027, est construit un mur en pierres sèches d'axe ouest-est (015) composé de deux parements en blocs non équarris de gros modules (0,50 m et sup.) associés à un fourrage de pierres petites à moyennes. Au nord, la tranchée de fondation (039) vient couper le niveau d'occupation 040 ; elle est comblée par un limon brun très meuble associé à des cailloutis et à de rares pierres (038). Le mur est visible sur une longueur de 1,50 m et se prolonge vers l'ouest et vers l'est sur plusieurs mètres. D'une largeur maximum de 0,90 m, il est conservé sur deux assises, soit une hauteur maximum de 0,70 m. Un niveau de limon brun associé à des cailloutis et quelques petites pierres (032) d'une épaisseur d'environ 0,20 m, vient recouvrir le comblement (038) de la tranchée de fondation 039 et le niveau d'occupation 040, et s'appuyer contre le mur MR107.

Ensuite, au sud, la partie supérieure du fossé FO108 est comblée par des pierres et des blocs, dont quelques uns très gros (+ de 0,50 m), associés à une matrice de limon argileux brun (026). Au nord, le niveau 032 est recouvert, vers le mur MR107, d'une couche de petites pierres (0,05 à 0,10 m) et gravillons associées à une matrice limono-sableuse brun/beige assez meuble (018) d'une largeur de 2,5 m pour une épaisseur au centre de 0,23 m, formant une petite butte d'axe ouest-est. A l'extrémité nord du sondage, un amas de pierres moyennes (0,10 à 0,25 m) associé à une matrice de limon brun repose aussi sur le niveau 032. Il est visible sur une largeur nord-sud de 1,60 m pour une épaisseur maximum de 0,15 m.

Enfin, l'ensemble du sondage S1-B est scellé par un niveau de limon brun clair très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres (016/017), puis par la couche d'humus et de feuilles (000). Seuls certains blocs du mur MR107 restent visibles ou simplement recouverts de mousse.



*Fig. 46 : Partie nord – US057*



*Fig. 47 : Partie nord – US38, CR039 et US040*



*Fig. 48: Partie nord – Élévation MR107 vue du Nord*



*Fig. 49 : Vue zénithale de MR107 et CR039*



Fig. 50 : Partie nord – US032

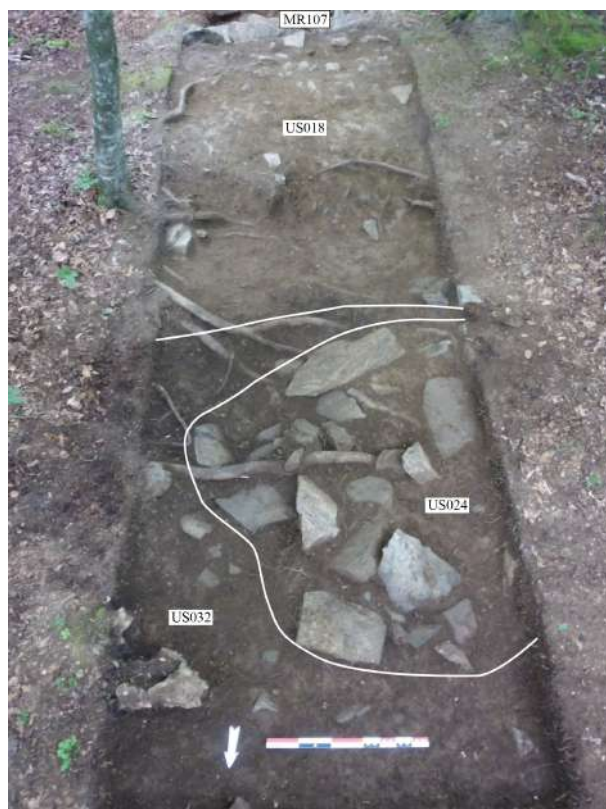


Fig. 51 : Partie nord – US018 et US024



Fig. 52 : Partie sud – US033 et talus TA109



Fig. 53 : Partie sud – US027

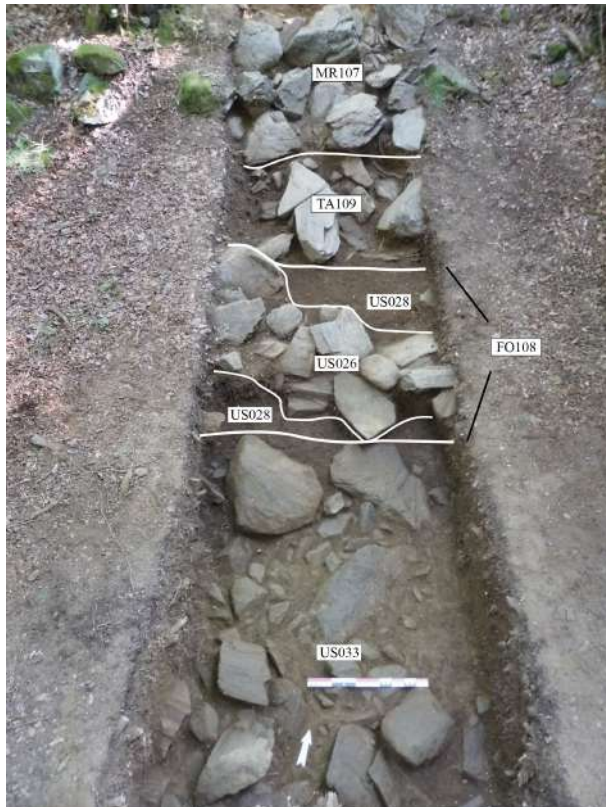


Fig. 54 : Partie sud – US033 et fossé FO108



Fig. 55 : Partie sud – US025 et fossé FO108



Fig. 56 : Partie sud – Vue générale après décapage



Fig. 57 : Partie nord – Vue générale après décapage



Fig. 58: Vue zénithale de l'ensemble défensif MR107, FO108 et TA109



Fig. 59 : Partie sud – Berme est

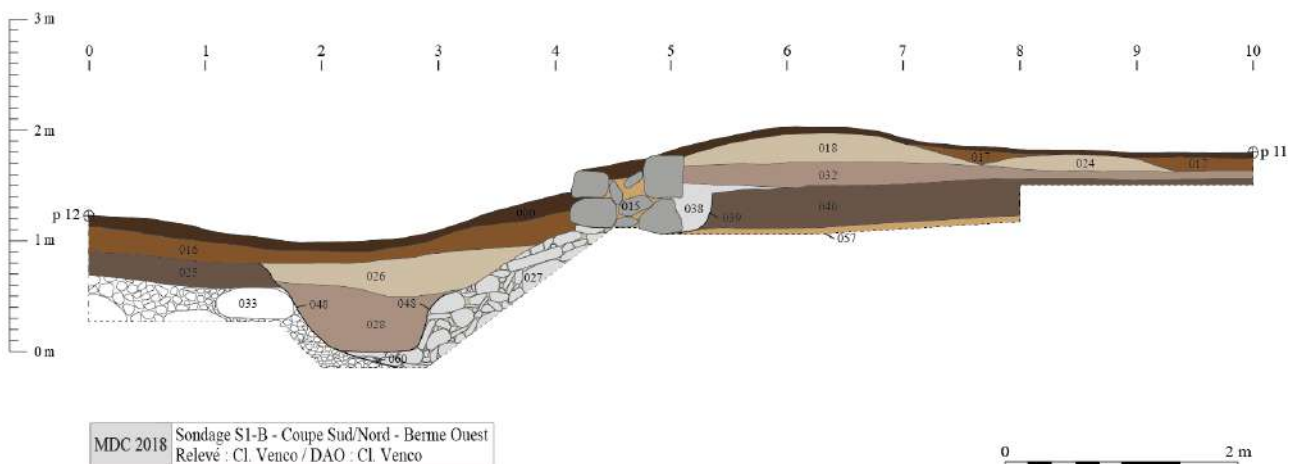


Fig. 60 : Sondage S1-B – Coupe sud/nord – Berme ouest

## II.2.2. Proposition de phasage

### *Phase 0: Phénomènes géologiques*

Cette phase est documentée par le niveau non anthropisé (033) situé dans le partie sud du sondage S1-B.

### *Phase 1 : Une occupation ancienne (Second âge du Fer ? Antiquité ?)*

Cette phase est marquée par la présence d'un niveau d'occupation (057) dont la surface porte très certainement un niveau de circulation associé notamment à de la céramique et des clous de chaussure. Ce niveau n'a pas livré de mobilier permettant de proposer un horizon fiable pour cette phase.

### *Phase 2 : Une (ré)occupation au cours du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*

Cette phase se caractérise au sud et au nord du sondage S1-B par la constitution de deux niveaux d'occupation, respectivement 025 et 040, comprenant du mobilier céramique, du verre et une monnaie offrant un horizon compris dans un large IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C..

### *Phase 3 : Une (re)mise en fortification du secteur (Antiquité Tardive?)*

Cette phase voit l'aménagement d'un talus défensif (TA109) associé à un fossé (FO108) et un mur en pierres sèches (MR107). Compte tenu de la faible hauteur du mur, cette ouvrage défensif était complété par d'autres éléments – butte 018 ? – dont sans doute une palissade en bois. Les niveaux liés au fonctionnement (028, 032) n'ont pas livré de mobilier permettant de proposer un horizon fiable pour cette phase.

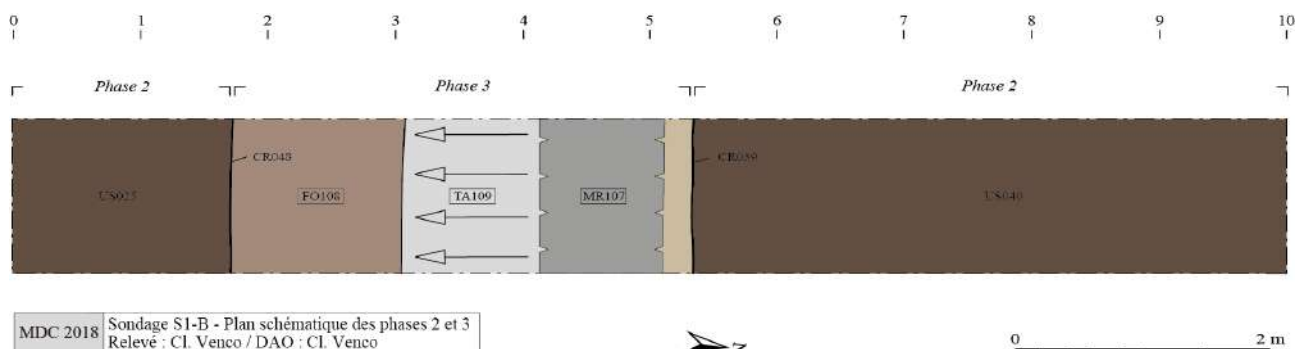


Fig.61 : Sondage S1-B – Plan schématique des principales US

### *Phase 4 : Abandon du site et sédimentations postérieures*

Cette phase voit le scellement du sondage S1-B par une couche de limon (016/017) marquant l'abandon du secteur, puis la constitution récente d'une couche d'humus et de feuilles (000)

### II.2.3. Diagramme stratigraphique

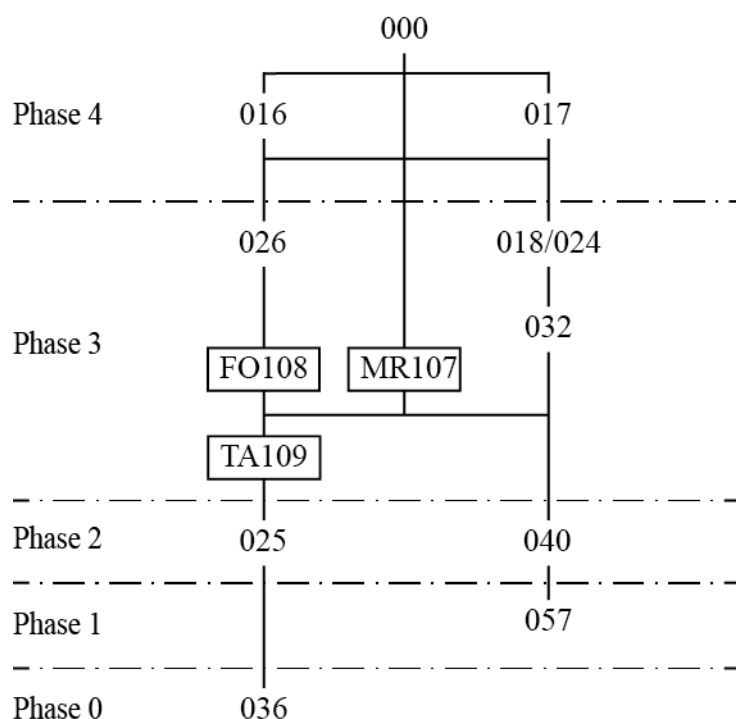


Fig. 62 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-B

### II.2.4. Inventaire des Faits et des US

MDC-18 – Sondage S1-B – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR107	S1-B	US015, US038, US039	Mur en pierres sèches d'axe ouest-est situé au centre du sondage S1-B
FO108	S1-B	US048, US028	Fossé d'axe ouest-est situé au sud du talus 109 dans la partie sud du sondage S1-B.
TA109	S1-B	US027, US060	Talus d'axe ouest-est composé d'un amoncellement de pierres et de blocs situé au centre du sondage S1-B.

MDC-18 – Sondage S1-B – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
000	-	-	Couche de feuille et d'humus allant de 0,02 m à 0,05 m recouvrant l'ensemble du site
015	S1-B	MR107	Mur en pierres sèches d'axe ouest-est situé au centre du sondage S1-B. Composé de deux parements en blocs non équarris de gros modules (0,50 m et sup.) associés à un fourrage de pierres petites à moyennes, il est visible sur une longueur de 1,50 m et se prolonge vers l'ouest et vers l'est sur plusieurs mètres. D'une largeur maximum de 0,90 m, il est conservé sur deux assises, soit une hauteur maximum de 0,70 m. Au sud, il repose directement sur le talus TA109, et au nord, il est installé par l'intermédiaire d'une tranchée de fondation – CR039 – creusée dans le niveau d'occupation 040.
016	S1-B	-	Niveau de limon brun claire très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres situé dans la partie sud du sondage S1-B. D'une épaisseur maximum de 0,20 m, il repose sur le fossé FO108, le talus TA109 et le niveau d'occupation 025. Équivalence : 017
017	S1-B	-	Niveau de limon brun claire très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres situé dans la partie nord du sondage S1-B. D'une épaisseur maximum de 0,12 m, il



			repose sur les US 018, 024 et 032. Équivalence : 016
018	S1-B	-	Couche de petites pierres (0,05 à 0,10 m) et gravillons associées à une matrice limono-sableuse brun/beige assez meuble situé directement au nord du mur MR107. D'une largeur de 2,5 m pour une épaisseur au centre de 0,23 m, elle forme une petite butte d'axe ouest-est qui repose directement sur le niveau 032.
024	S1-B	-	Amas de pierres moyennes (0,10 à 0,25 m) associé à une matrice de limon brun situé à l'extrémité nord du sondage S1-B. Peut-être de forme subcirculaire, il est visible sur une largeur nord-sud de 1,60 m pour une épaisseur maximum de 0,15 m.
025	S1-B	-	Niveau de petites pierres (0,05 à 0,10 m) et de limon brun associé à de rares pierres moyennes (0,25 m) et des cailloutis situé à l'extrémité sud du sondage S1-B. D'une épaisseur d'environ 0,20 m, il repose sur le niveau non anthropisé 033. Au Nord, il est coupé par le creusement 048 du fossé FO108.
026	S1-B	-	Comblement supérieur du fossé FO108 situé dans la partie sud du sondage S1-B. D'une épaisseur de 0,30 m pour une largeur maximum de 2 m, il se compose de pierres et de blocs, dont quelques un très gros (+ de 0,50 m), associés à une matrice de limon argileux brun.
027	S1-B	TA109	Amoncellement de pierres et de blocs petits à très gros (0,05 m à + de 0,50 m) associé à une matrice de limon sableux brun clair à beige situé au centre du sondage S1-B. La partie nord du fossé FO108 est installé contre ce dernier (060). Visible sur une longueur de 2,30 m, l'ensemble forme un talus qui depuis le fond du fossé mesure 1,10 m de hauteur. Sans agencement particulier, les éléments sont cependant fortement bloqués entre eux.
028	S1-B	FO108	Comblement inférieur du fossé FO108 situé dans la partie sud du sondage S1-B. D'une épaisseur de 0,55 m pour une largeur maximum de 1,30 m, il se compose de pierres associées à une matrice d'argile limoneux brun foncé avec de nombreux gravillons formant par endroit des poches d'environ 0,20 m de diamètre.
032	S1-B	-	Niveau de limon brun associé à des cailloutis et quelques petites pierres situé dans la partie nord du sondage S1-B. D'une épaisseur d'environ 0,20 m, il s'appuie sur le mur MR107, recouvre le comblement (038) de la tranchée de fondation 039 et repose sur le niveau d'occupation 040.
033	S1-B	-	Niveau de pierres, de blocs et de gravillons associés à une matrice argilo-sableuse grise verdâtre situé dans la partie sud du sondage S1-B. Fouillé sur seulement 0,15 m à 0,20 m mais se développant sur une épaisseur d'au moins 0,60 m, il ne semble pas anthropisé. Au nord, il est entamé par le creusement 048 et sert d'encaissant inférieur au fossé FO108.
038	S1-B	MR107	Comblement de la tranchée de fondation 039 du mur MR107 située au nord de ce dernier. Il se compose d'un limon brun très meuble associé à des cailloutis et à de rares pierres. Au nord, il déborde légèrement sur environ 0,40 m de largeur sur le niveau d'occupation 040.
039	S1-B	MR107	Creusement de la tranchée de fondation nord du mur MR107. D'axe ouest-est, elle mesure 0,25 m de largeur pour une profondeur de 0,35 m. Elle vient couper le niveau d'occupation 040.
040	S1-B	-	Niveau de limon brun assez compact associé à des cailloutis et quelques petites pierres situé dans la partie nord du sondage S1-B. D'une épaisseur d'environ 0,35 m, il est coupé au sud par le creusement de la tranchée de fondation (039) du mur MR107.
048	S1-B	FO108	Creusement du fossé FO108, il vient couper au sud le niveau d'occupation 025 et le niveau non anthropisé 036 sur une profondeur maximum de 0,75 m et, au nord, l'amoncellement de pierres et de blocs (027) formant le talus TA109 sur une profondeur maximum de 0,45 m. Il se développe sur une largeur totale de 1,70 m dans sa partie supérieure et 0,95 m dans sa partie inférieure.
057	S1-B	-	Niveau de limon argileux brun orangé associé à des cailloutis situé dans la partie nord du sondage S1-B. Malheureusement fouillé faute de temps sur une épaisseur de seulement 0,03 m sur une longueur de deux mètres, il présente un certain nombre d'éléments en surface faisant penser à la présence d'un niveau de circulation.
060	S1-B	TA109	Creusement au sud du talus TA109 créant la dépression permettant l'installation de l'amoncellement de pierres et de blocs 027, il vient initialement entamer le niveau non anthropisé 036 sur au moins 0,60 m, mais sans doute bien plus.

## II.2.5. Inventaire du mobilier céramique

MDC-18 / Sondage S1-B											
US	Famille	Pâte	Forme	él. représenté	NR	(NMI)	nb bord	nb fond	nb anse	NMIp	Datation
<b>US016</b>	IND-IND	Type 1		panse	1					1	
<b>US025</b>	IND-IND	Type 1		1 écuelle à bord rentrant	2	1	1			1	IVe s. apr. J.-C.
	IND-IND	Type 3		1 bord atrophié divergent, 1 épaule	2	1	1			1	
	CT-IND	Type 3		1 bord simple horizontal	3	1	1			1	
	IND-IND	Type 4		panse	5					1	
	CT-COM	Type 5		1 bord gobelet « commingeois »	2	1	1			1	
	IND-IND	Type 6		panse	3					1	
	CL-REC			panse	2					1	
A-ITA		amphore		Dressel 1 B	1					1	Ier s. av. J.-C.
<b>US026</b>	IND-IND	Type 1		panse	1					1	
<b>US028</b>	IND-IND	Type 1		panse	8					1	Ier s. av. J.-C.
	IND-IND	Type 3		1 bord simple horizontal, 1 bord atrophié divergent, 1 épaule	2	1	1			1	
	IND-IND	Type 5		panse	2					1	
	IND-IND	Type 6		panse	2					1	
	IND-IND	Type 7		panse	2					1	
	A-ITA		amphore		panse	1				1	
	CL-ENG				1 fond de plat	1	1		1	1	
<b>US032</b>	IND-IND	Type 1		panse	3					1	
	IND-IND	Type 4		panse	4					1	
	IND-IND	Type 5		1 fond	2	1		1		1	
<b>US040</b>	CT-IND	Type 1		1 bord épaissi divergent	10	1	1			1	Ier s. av. J.-C.
	IND-IND	Type 5		1 épaule	3					1	
	A-ITA		amphore	panse	2					1	
<b>US057</b>	IND-IND	Type 1		1 épaule	4					1	
	IND-IND	Type 10		panse	1						
	CL-REC			1 fond	2	1				1	
<b>Total</b>					<b>71</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	

### II.3. LE SONDAGE S1-C

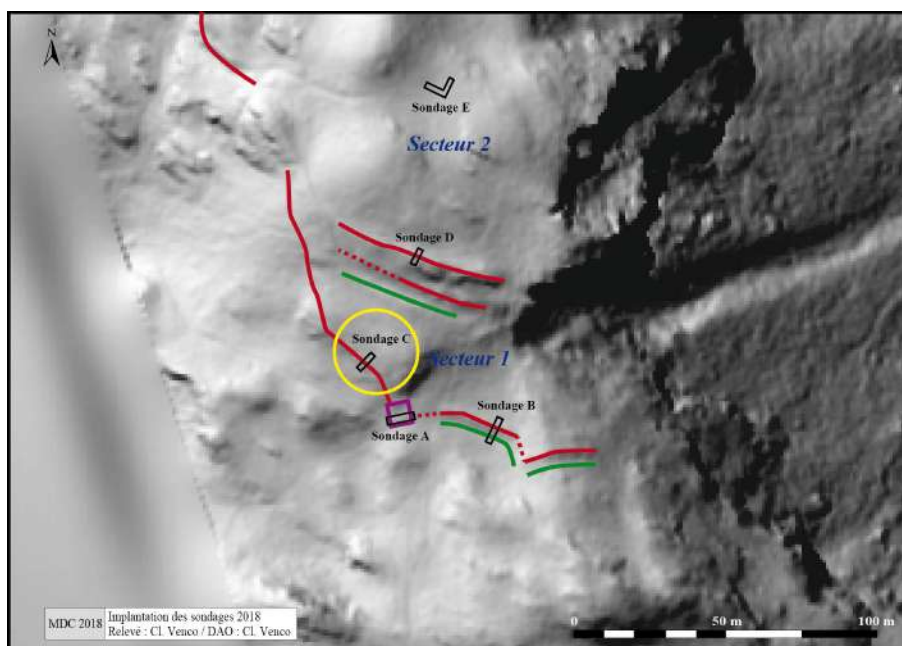


Fig. 63 : Localisation du sondage S1-C

#### II.3.1. Description de la séquence stratigraphique

La première unité stratigraphique documentée dans le sondage S1-C est le rocher (035) observé dans le log au nord-est au pied du mur MR110. Le rocher est surmonté d'un niveau de petites pierres (0,05 m à 0,10 m) associées à une matrice d'argile et de limon (034) d'une épaisseur de 0,10 m observé également dans le log. Ensuite, l'emprise du sondage S1-C est recouverte d'un niveau de limon brun sableux associé à des cailloutis et quelques pierres (029). Fouillé uniquement dans la partie nord-est, il est épais d'environ 0,35 m et présente un fort pendage d'est en ouest.



Fig. 64 : Rocher (US035)



Fig. 65 : Coupe berme ouest

C'est depuis ce niveau 029 qu'est installé le mur d'enceinte MR110 d'axe sud-est/nord-ouest situé au centre du sondage S1-C. Composé de deux parements en blocs et de pierres non équarris de modules moyens à gros (0,20 m à 0,50 m) associés à un fourrage de pierres petites à moyennes, parfois liées sommairement avec du limon, il est visible sur une longueur de 1,50 m et se prolonge de part et d'autre des limites du sondage sur plusieurs dizaines de mètres. D'une largeur maximum de 2,50 m, il est conservé sur 5 à 6 assises, soit une hauteur maximum de 1,10 m.



*Fig. 66 : Vue du mur MR110 depuis le nord*



*Fig. 67 : Élévation de MR110 depuis l'ouest*



*Fig. 68 : US029*



*Fig. 69 : US021 et effondrement US020*

Au nord-est, un remblai de limon brun associé à des cailloutis et rares pierres (023) d'une épaisseur d'environ 0,30 m vient s'appuyer contre le parement intérieur. Il est recouvert par une fine couche indurée de limon brun associé à des cailloutis (021) d'une épaisseur d'environ 0,03 m qui peut s'apparenter à un niveau de circulation.

Ensuite, quelques éléments (020) du mur MR110 s'effondrent au nord-est sur les niveaux antérieurs. Enfin, l'ensemble du sondage S1-C est scellé par un niveau de limon brun clair très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres (019), puis par la couche d'humus et de feuilles (000).

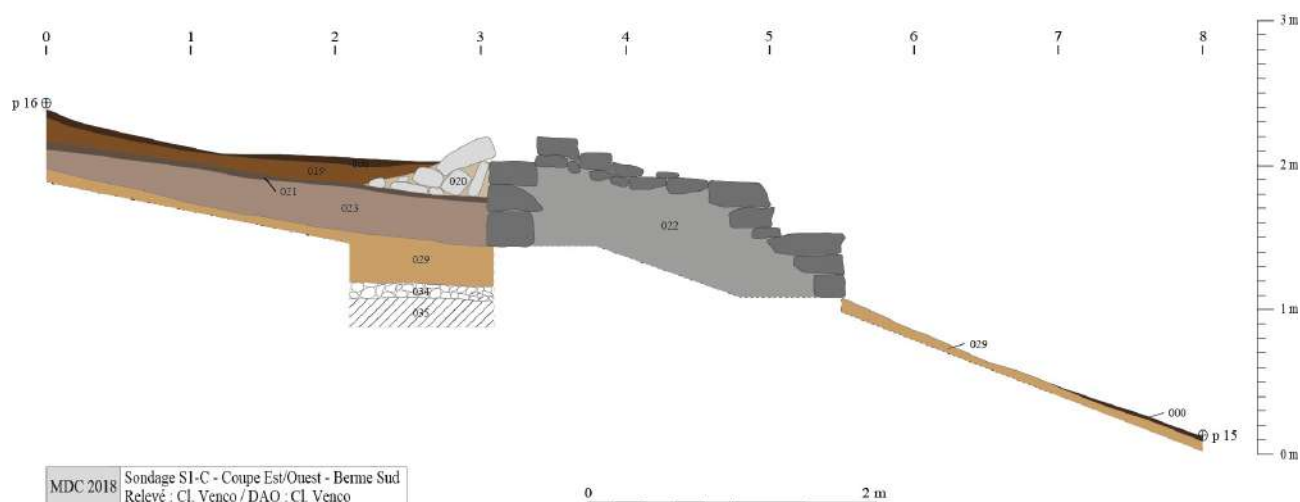


Fig. 70 : Localisation du sondage S1-C

### II.3.2. Proposition de phasage

#### *Phase 0: Phénomènes géologiques et première sédimentation*

Cette phase est marquée par la présence du rocher (035) surmonté d'un niveau stérile de petites pierres (034). Vient ensuite un niveau de limon brun sableux associé à des cailloutis et quelques pierres (029) qui dans l'emprise du sondage ne semble pas anthropisé.

#### *Phase 1 : Construction d'un mur d'enceinte (Second âge du Fer? Antiquité Tardive ?)*

Cette phase se caractérise par la construction d'un imposant rempart en pierres sèches (MR110) fermant le côté ouest de l'enceinte supérieure du site. D'une largeur maximum de 2,50 m, il est conservé sur 5 à 6 assises, soit une hauteur maximum de 1,10 m. De part et d'autre, la partie supérieure des parements présente un retrait de 0,35 m à 0,40 sur toute la longueur formant deux encoches peut-être destinées à accueillir des sablières associées à une structure en bois permettant de compléter l'ouvrage – palissage ? courtine ?... Côté est, il semble fonctionner avec un remblai de limon (023) et le niveau de circulation (021).

En dehors du sondage S1-C, le mur se prolonge vers le nord-ouest sur près de 300 m de longueur. Au sud, au bout d'environ 25 m, il vient buter contre le mur nord (MR102) du bâtiment 01 documenté dans le sondage S1-A.



*Fig. 71 : Vue du mur d'enceinte MR110 depuis l'ouest*



*Fig. 72 : Vue du mur d'enceinte MR110 et du chemin de ronde depuis l'ouest*

### Phase 2 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette phase voit l'abandon du mur MR110 (020) et le scellement du sondage S1-C par un niveau de limon brun (019), puis par la couche d'humus et de feuilles (000). Le mur MR110 reste en grande partie visible et simplement recouvert par la mousse et la végétation.

#### II.3.3. Diagramme stratigraphique

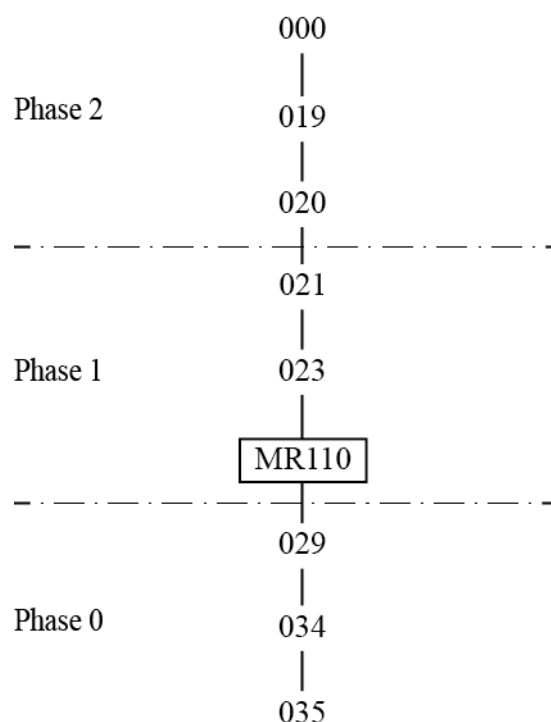


Fig. 73 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-C

#### II.3.4. Inventaire des Faits et des US

MDC-18 – Sondage S1-C – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR110	S1-C	US022, US037	Rempart en pierres sèches d'axe sud-est/nord-ouest situé au centre du sondage S1-C

MDC-18 – Sondage S1-C – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
000	-	-	Couche de feuille et d'humus allant de 0,02 m à 0,05 m recouvrant l'ensemble du site
019	S1-C	-	Niveau de limon brun claire très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres situé dans la partie nord-est du sondage S1-C. D'une épaisseur maximum de 0,17 m, il vient recouvrir partiellement la couche d'effondrement du mur 020.
020	S1-C	-	Couche d'effondrement de la partie supérieure du parement nord-est du mur MR110. Situé au pied de ce dernier sur une largeur de 0,85 m pour une épaisseur de 0,40 m, elle se compose de quelques pierres associées à une matrice de limon brun aéré.
021	S1-C	-	Fine couche indurée de limon brun associé à des cailloutis située au nord-est du mur MR110. D'une épaisseur d'environ 0,03 m, elle repose sur le niveau 023 et vient

			s'appuyer contre le mur MR110. Elle présente un pendage d'est en ouest vers le mur.
022	S1-C	MR110	Mur en pierres sèches d'axe sud-est/nord-ouest situé au centre du sondage S1-C. Composé de deux parements en blocs et de pierres non équarris de modules moyens à gros (0,20 m à 0,50 m) associés à un fourrage de pierres petites à moyennes, parfois liées sommairement avec du limon. Il est visible sur une longueur de 1,50 m et se prolonge de part et d'autre des limites du sondage sur plusieurs dizaines de mètres. D'une largeur maximum de 2,50 m, il est conservé sur 5 à 6 assises, soit une hauteur maximum de 1,10 m. De part et d'autre, la partie supérieure des parements présentent un retrait de 0,35 m à 0,40 sur toute la longueur formant deux encoches peut-être destinées à accueillir des sablières. Le mur est installé sur le niveau de limon sableux 029.
023	S1-C	-	Niveau de limon brun associé à des cailloutis et rares pierres situé au nord-est du mur MR110. D'une épaisseur d'environ 0,30 m, il repose sur le niveau 029 et vient s'appuyer contre le mur MR110. Il présente un pendage d'est en ouest vers le mur.
029	S1-C	-	Niveau de limon brun sableux associé à des cailloutis et quelques pierres visible sur la totalité de l'emprise du sondage S1-C. Fouillé uniquement au nord-est du mur MR110, il est épais d'environ 0,35 m et repose sur le niveau de pierres 034. Il présente un fort pendage d'est en ouest.
034	S1-C	-	Niveau de petites pierres (0,05 m à 0,10 m) associées à une matrice d'argile limoneuse visible dans le log au nord-est du mur MR110. D'une épaisseur de 0,10 m, il repose directement sur le rocher.
035	S1-C	-	Rocher
037	S1-C	MR110	Fine couche de limon brun/noir observée en coupe dans la berme ouest sous le mur MR110 à la surface du niveau 029.

### II.3.5. Inventaire du mobilier céramique

MDC-18 / Sondage S1-C											
US	Famille	Pâte	Forme	él. représenté	NR	NMI	nb bord	nb fond	nb anse	NMIp	Datation
US019	A-ITA		amphore	panse	1					1	Ier s. av. J.-C.
US023	A-ITA		amphore	panse	1					1	Ier s. av. J.-C.
	IND-IND	Type 9		panse	1					1	
<b>Total</b>					<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	



## II.4. LE SONDAGE S1-D

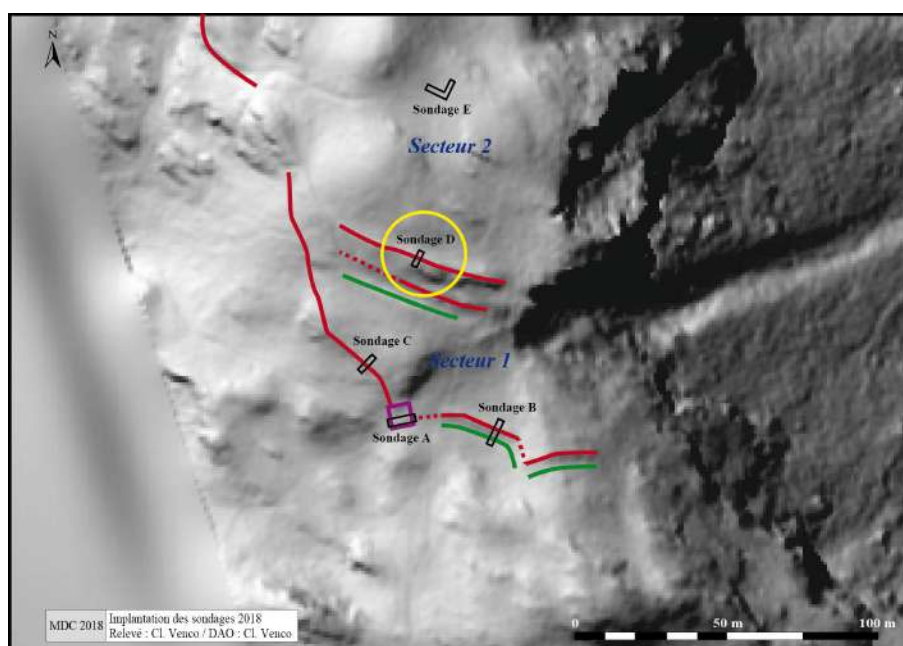


Fig. 74 : Localisation du sondage S1-D

### II.4.1. Description de la séquence stratigraphique

En dehors du rocher affleurant dans la pente au sud, la première unité stratigraphique documentée dans le sondage S1-D est le mur en pierres sèches d'axe est-ouest (049) composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m) dont les fondations semblent associées par endroit à une matrice de limon. D'une largeur d'environ 1 m, il est documenté sur 1,40 m de longueur dans le sondage S1-D et est conservé sur une hauteur maximum de 0,40 m. Au-delà du sondage, il se prolonge vers l'ouest et vers est sur plusieurs dizaines de mètres. Installé vraisemblablement directement sur le rocher, il est stabilisé au nord par un blocage composé de pierres associées à une matrice de limon brun (055).

C'est sur ce blocage que sont posées quelques pierres (063) provenant du parement nord du mur MR113.

Le sondage S1-D est ensuite scellé par la couche d'humus et de feuilles (000). Le mur MR113 reste en partie visible et simplement recouvert par la mousse et la végétation.



Fig. 75 : Vue zénithale du mur MR113

#### II.4.2. Proposition de phasage

##### *Phase 1 : Construction d'un mur à vocation défensive (Second Âge du Fer ? Antiquité Tardive?)*

Sans doute directement sur le rocher, un mur à vocation défensive (MR113) est installé au dessus d'une rupture de pente marquée par un affleurement rocheux. En l'absence de démolition proche, le mur devait sans doute être associé à des éléments en bois – palissade? – aujourd'hui disparus. D'axe est-ouest, ce mur semble fonctionner avec le mur de terrasse MR114, parallèle à ce dernier, situé en contrebas, et avec un fossé visible en surface devant la dépression naturelle, au pied du mur MR114. L'ensemble forme une ligne défensive – la dernière – protégeant l'accès à la partie sommitale de l'éperon (secteur 2).

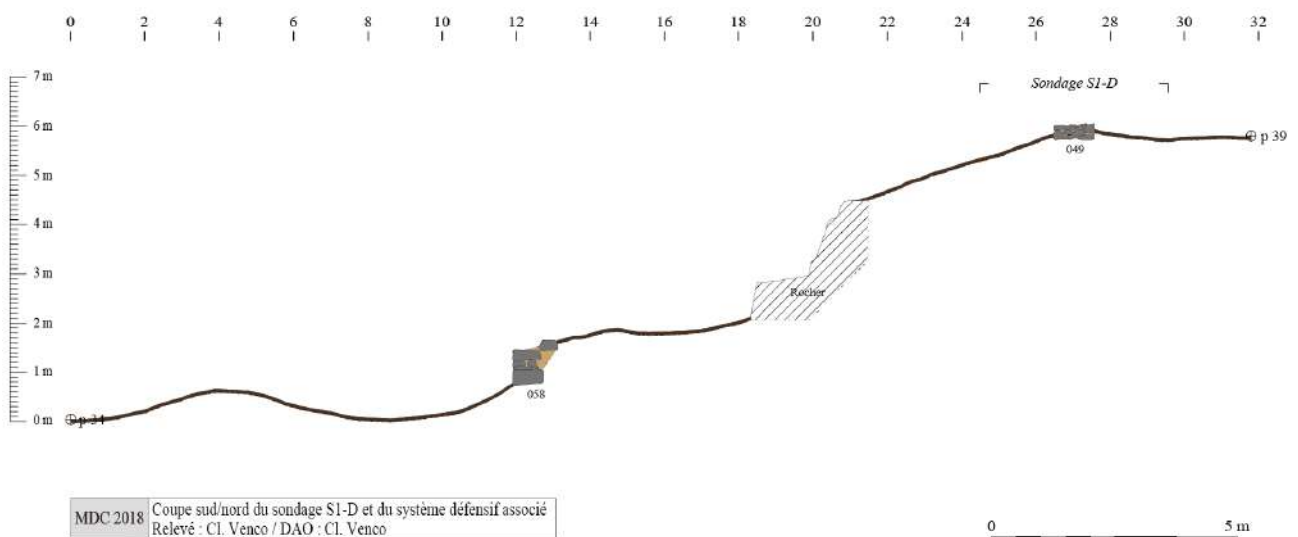


Fig. 76 : Coupe sud/nord du mur MR113 et du système défensif associé



Fig. 77 : MR114



Fig. 78 : Vue du système défensif depuis le sud

### Phase 2 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette phase voit l'abandon du mur MR113 (063) et le scellement du sondage S1-D par une couche d'humus et de feuilles (000).

#### II.4.3. Diagramme stratigraphique

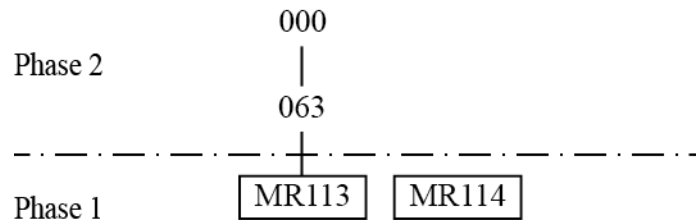


Fig. 79 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-D

#### II.4.4. Inventaire des Faits et des US

MDC-18 – Sondage S1-D – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR113	S1-D	US049, US055	Mur en pierres sèches d'axe est-ouest associé à un blocage
MR114	-	US058	Mur de terrasse en pierres sèches situé en dehors du sondage S1-D, en contrebas de la pente

MDC-18 – Sondage S1-D – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
000	-	-	Couche de feuille et d'humus allant de 0,02 m à 0,05 m recouvrant l'ensemble du site
049	S1-D	MR113	Mur d'axe est-ouest composé de blocs et de pierres non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m). Les assises de fondations sont liées à la terre et les élévations sont en pierres sèches. D'une largeur d'environ 1 m, il est documenté sur 1,40 m de longueur dans le sondage S1-D et est conservé sur une hauteur maximum de 0,40 m. Au-delà du sondage, il se prolonge vers l'ouest et vers est sur plusieurs

			dizaines de mètres.
055	S1-D	MR113	Blocage composé de pierres associées à une matrice de limon brun situé contre le parement nord du mur MR113.
058	-	MR114	Mur de terrasse composé de pierres et de blocs non équarris de modules petits (0,05 m) à gros (0,50 m) situé en dehors du sondage S1-D en contrebas de l’affleurement du rocher. Parementé uniquement côté sud, il est conservé sur 1,20 m de longueur et 1,05 m de hauteur et mesure 1 m de largeur. Il est parallèle au mur MR113
063	S1-D	MR113	Effondrement de la partie supérieure du parement nord du mur MR113.

## II.5. LE SONDAGE S2-E

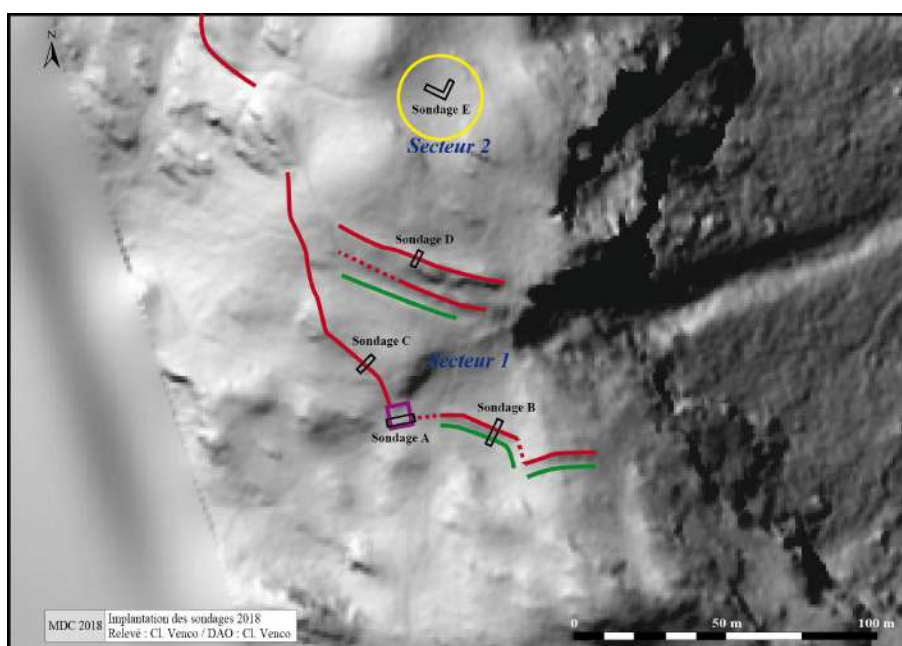


Fig. 80 : Localisation du sondage S2-E

### II.5.1. Description de la séquence stratigraphique

La première unité stratigraphique documentée dans le sondage S2-E est le niveau de limon argileux brun, par endroit orangé, associé à des cailloutis (045). Visible sur toute l'emprise du sondage S2-E et fouillé partiellement sur une épaisseur de 0,30 m, il ne semble pas anthropisé.

Il est recouvert par un niveau de limon brun légèrement argileux, par endroit jaunâtre, associé à des cailloutis et de rares pierres (036) visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, il comporte en surface de céramiques posées à plat qui font penser à un niveau de circulation.

C'est depuis ce niveau que sont installés, d'une part, à la jonction des parties nord et ouest du sondage S2-E, le trou de poteau TP111. De forme circulaire, il mesure 0,42 m de profondeur pour un diamètre de 0,40 m et a livré comme éléments de calage des pierres et une épaulement de Dressel 1B. Et d'autre part, dans l'angle sud-ouest de la partie ouest du sondage S2-E, le foyer FY112 visible sur une largeur de 0,30 m pour une profondeur de 0,11 m et composé de limon, de cendres et de pierres présentant des traces de chauffe.

C'est sur le niveau 036 que se développe selon un axe est-ouest sur le largeur de 1,04 m pour une épaisseur de 0,05 m, une couche de limon et d'argile pouvant faire penser à de la terre crue fondue (052).

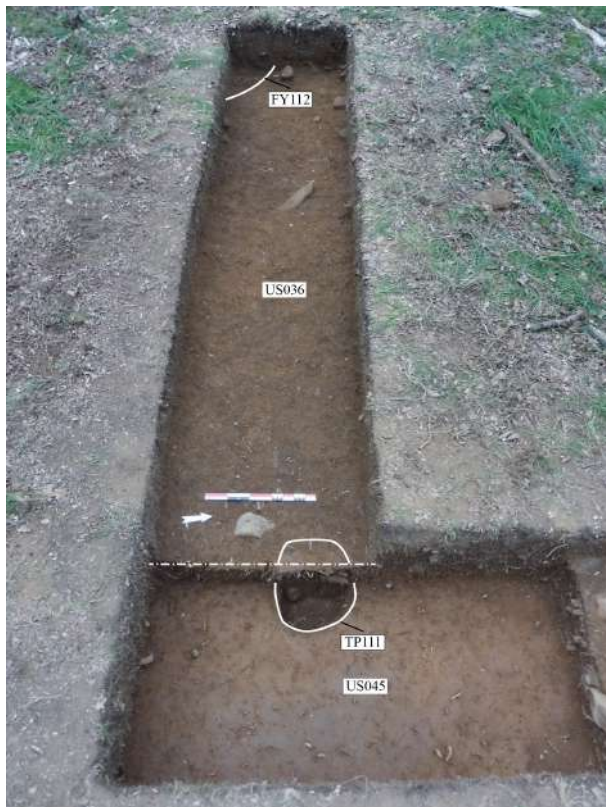


Fig. 81 : Partie ouest – US045, US036, TP111 et FY112

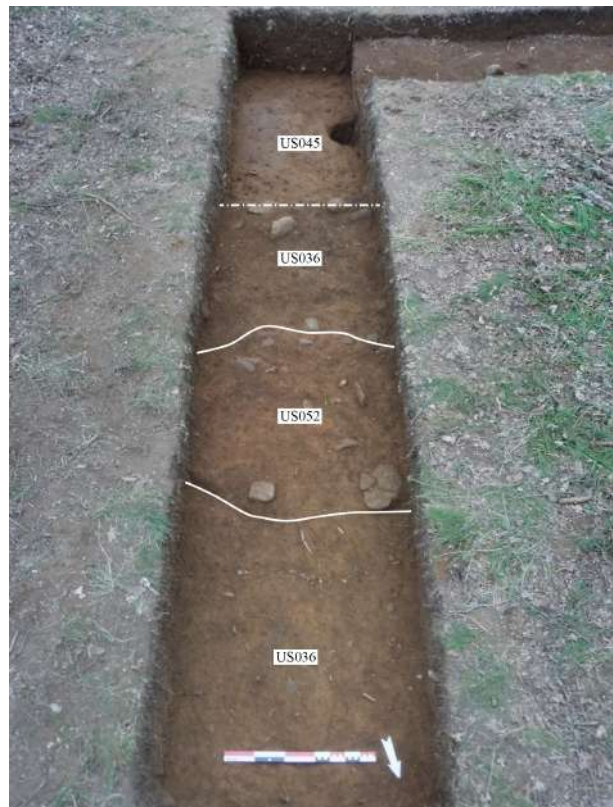


Fig. 82 : Partie nord – US036 et US052



Fig. 83 : Détail de l'éaule de Dressel 1B dans le TP111



Fig. 84 : Détail du foyer FY112

Ces structures ainsi que le niveau 036 sont recouvertes par un niveau de limon brun associé à des cailloutis et de rares pierres (031) visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. D'une épaisseur maximum de 0,16 m, il comporte en surface de céramiques posées à plat qui font penser à un niveau de circulation.

Enfin, l'ensemble du sondage S2-E est scellé par une niveau de limon brun claire très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres (041/030), puis par la couche d'humus et de feuilles (000).



Fig. 85 : Partie ouest – US031



Fig. 86: Partie nord – US031

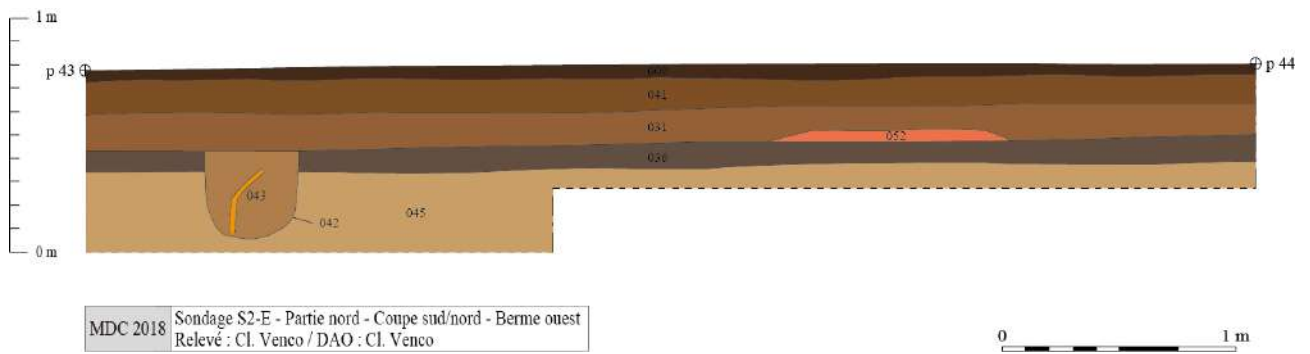


Fig. 87 : Partie nord – Coupe sud/nord – Berme ouest

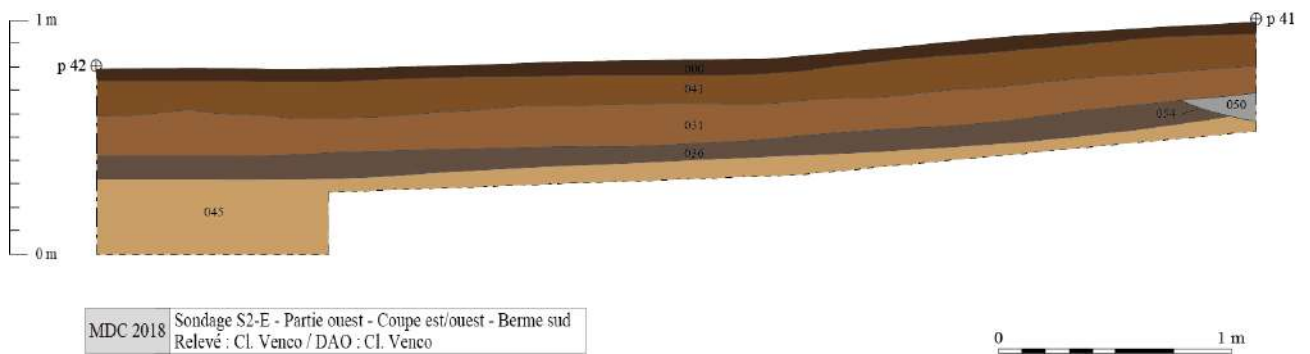


Fig. 88 : Partie ouest – Coupe est/ouest – Berme sud

## II.5.2. Proposition de phasage

### *Phase 0: Phénomènes géologiques et première sédimentation*

S'il se confirme qu'il soit bien non anthropisé, cette phase est marquée dans le sondage S2-E par la présence du niveau de limon argileux brun-orangé associé à des cailloutis (045) visible sur toute l'emprise.

### *Phase 1 : Une occupation associée à un trou de poteau et un foyer (IIe-Ie s. av. J.-C.)*

Cette phase se caractérise par la constitution sur toute l'emprise du sondage S2-E du niveau d'occupation (036) associé en surface à un possible niveau de circulation comprenant des céramiques à plat. Ce niveau fonctionne avec le trou de poteau (TP111) qui, compte tenu de sa taille, pourrait appartenir à un bâtiment. L'implantation du sondage S2-E laisse largement la place dans l'espace non fouillé pour d'autres structures identiques pouvant fonctionner avec ce dernier. A l'ouest du trou de poteau, toujours en relation avec le niveau d'occupation 036, la présence d'un foyer (FY112) consolide l'hypothèse d'une occupation à vocation domestique. Dans le même esprit, la couche d'argile 052, dont le statut reste très incertain, pourrait peut-être trahir l'existence d'un élément en terre crue associé à cette occupation.

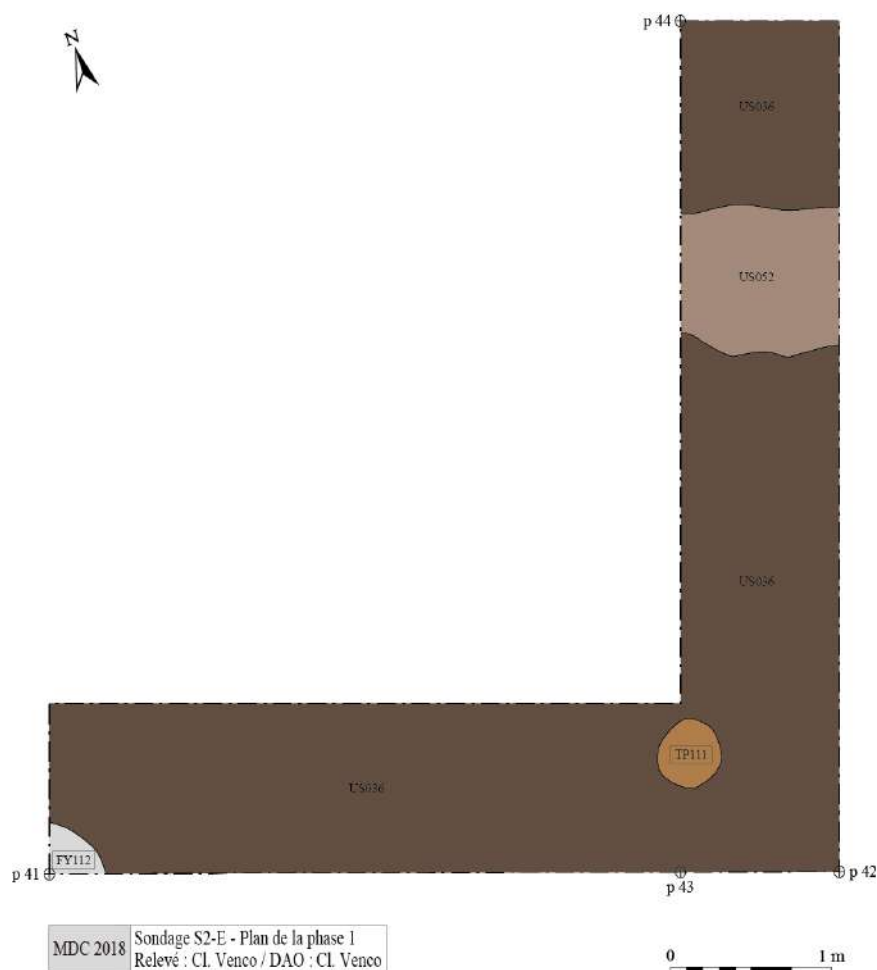


Fig. 89 : Localisation du sondage S2-E



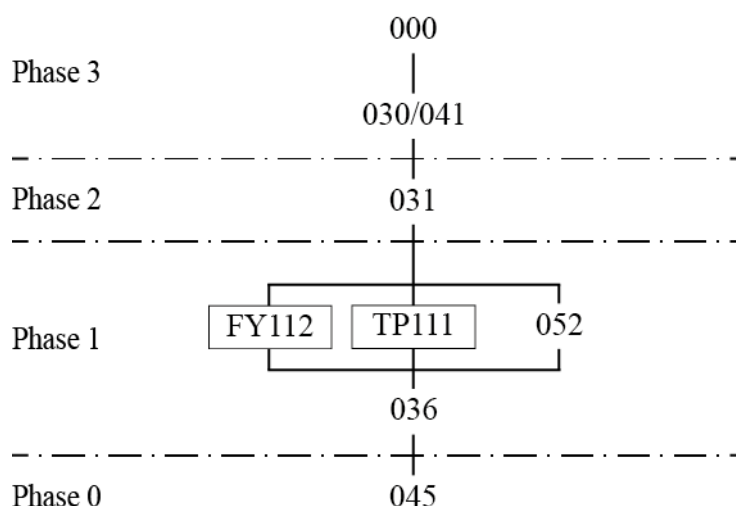
### ***Phase 2 : Une occupation diffuse (Antiquité Tardive?)***

Cette phase se caractérise par la constitution sur toute l'emprise du sondage S2-E du niveau d'occupation (031) associé en surface à un possible niveau de circulation comprenant des céramiques à plat. Il recouvre l'ensemble des structures de la phase antérieure.

### ***Phase 3 : Abandon du site et sédimentations postérieures***

Cette phase voit le scellement du sondage S2-E par un niveau de limon brun (030/041), puis par la couche d'humus et de feuilles (000).

#### **II.5.3. Diagramme stratigraphique**



*Fig. 90 : Diagramme stratigraphique du sondage S2-E*

#### **II.5.4. Inventaire des Faits et des US**

<b>MDC-18 – Sondage S2-E – Inventaire des Faits</b>			
<b>Fait</b>	<b>Sondage</b>	<b>Liste des US</b>	<b>Description sommaire</b>
TP111	S2-E	US042, US043	Trou de poteau
FY112	S2-E	US050, US054	Foyer

<b>MDC-18 – Sondage S2-E – Inventaire des US</b>			
<b>US</b>	<b>Sondage</b>	<b>Fait</b>	<b>Description</b>
000	-	-	Couche de feuille et d'humus allant de 0,02 m à 0,05 m recouvrant l'ensemble du site
030	S2-E	-	Égalité : 041
031	S2-E	-	Niveau de limon brun associé à des cailloutis et de rares pierres visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. D'une épaisseur maximum de 0,16 m, il vient recouvrir le niveau 036 ainsi que le trou de poteau TP111 et le foyer FY112. Le présence en surface de céramiques posées à plat fait penser à un niveau de circulation.

036	S2-E	-	Niveau de limon brun légèrement argileux, par endroit jaunâtre, associé à des cailloutis et de rares pierres visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, il vient recouvrir le niveau 045 et est percé par l'installation du trou de poteau TP111 et du foyer FY112. Le présence en surface de céramiques posées à plat fait penser à un niveau de circulation.
041	S2-E	-	Niveau de limon brun claire très aéré associé à quelques cailloutis et de rares pierres visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. D'une épaisseur maximum de 0,15 m, il vient recouvrir le niveau 031. Égalité : 030
042	S2-E	TP111	Creusement du trou de poteau TP111 situé dans le sondage S2-E à la jonction des partie ouest et nord. De forme circulaire, il mesure 0,42 m de profondeur pour un diamètre de 0,40 m. Il est installé depuis le niveau 036 et vient entamer le niveau 045.
043	S2-E	TP111	Comblement du trou de poteau TP111. Il se compose d'un limon brun foncé associé à des cailloutis, quelques pierres et une épaule de Dressel 1B servant au calage du poteau.
045	S2-E	-	Niveau de limon argileux brun, par endroit orangé, associé à des cailloutis visible sur toute l'emprise du sondage S2-E. Fouillé partiellement sur une épaisseur de 0,30 m, il ne semble pas anthropisé.
050	S2-E	FY112	Comblement du foyer FY112. Il se compose d'un limon très aéré associé à de la cendre et des pierres présentant des traces de chauffe.
052	S2-E	-	Couche de limon et d'argile orangé visible dans la partie nord du sondage S2-E. D'axe est-ouest, elle se développe sur une largeur maximum de 1,04 m pour une épaisseur de 0,05 m.
054	S2-E	FY112	Creusement du foyer FY112 installé dans l'angle sud-ouest de la partie ouest du sondage S2-E. Il se développe en grande partie au-delà du sondage. Il est visible sur une largeur de 0,30 m pour une profondeur de 0,11 m. Il est installé depuis le niveau 036.

## II.5.5 Inventaire du mobilier céramique

MDC-18 / Sondage S2-E											
US	Famille	Pâte	Forme	él. représenté	NR	NMI	nb bord	nb fond	nb anse	NMIp	Datation
US031	IND-IND	Type 1	amphore	1 bord de plat à marli, 1 bord faceté, 1 bord simple divergent, 1 bord ind., 1 fond, 1 DAI	38	4	4	1	1	4	
	IND-IND	Type 3		panse	1					1	
	A-ITA			panse	4					1	
US036	IND-IND	Type 1	amphore	1 fond	15	1		1		1	
	IND-IND	Type 3		panse	2					1	
	IND-IND	Type 6		panse	1					1	
	IND-IND	Type 15		panse	2					1	
	A-ITA			panse	1						
US038	CL-REC			panse	1					1	
US041	A-ITA		amphore	panse	1					1	
	IND-IND	Type 1		panse	1					1	
US043	A-ITA		amphore	1 épaule Dr 1B	1	1				1	
US052	IND-IND	Type 1		1 épaule	2					1	
<b>Total</b>					<b>70</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	

## II.6. LES STRUCTURES HORS SONDAGES (SECTEURS 3 et 4)

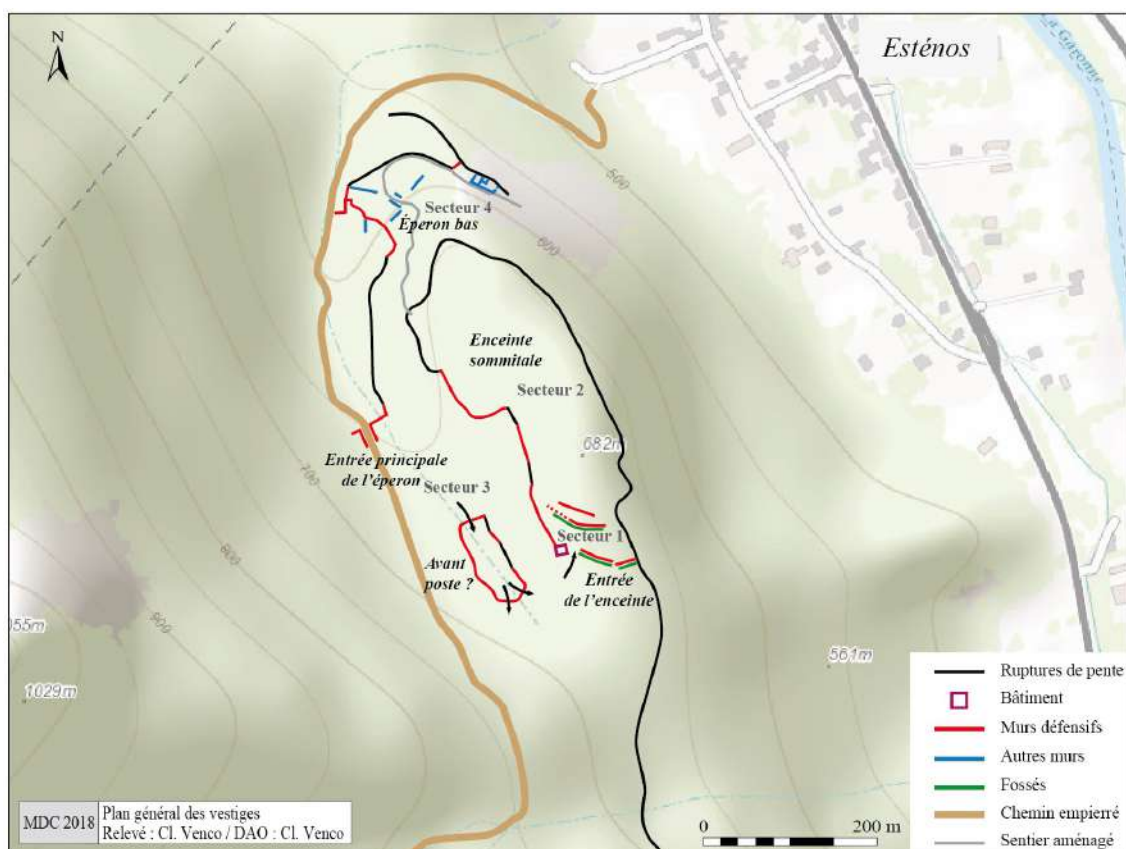


Fig. 91 : Localisation des vestiges hors zone d'étude 2018

En dehors de l'enceinte sommitale et de son entrée documenté lors des sondages de cette année (Secteurs 1 et 2), le site du *Mail de Castech* comprend d'autres structures visibles en surface (Secteurs 3 et 4) qui peuvent être regroupés en trois ensembles : l'entrée principale de l'éperon, l'avant-poste (?) et l'éperon bas. Ces structures ont été relevées au GPS lors des prospections de 2016 et 2017. Très éloignées les unes des autres, elles devront faire l'objet d'investigations spécifiques afin d'être datées et caractérisées.

### II.6.1. L'entrée principale de l'éperon (secteur 3)

L'entrée principale de l'éperon est marquée par la présence d'un important mur de barrage fermant l'accès au site depuis l'étroit vallon descendant vers le village d'Esténos. Une saignée dans le rocher sur une dizaine de mètres et bordée par des murs de soutènement permettent de pénétrer sur le plateau. Il s'agit là d'une entrée fortifiée et relativement monumentalisée. L'accès acutel se fait par l'intermédiaire d'un chemin empierré se prolongeant au-delà de l'éperon en direction de mines exploitées jusqu'à l'époque moderne.



*Fig. 92 : Chemin d'accès à l'éperon*



*Fig. 93: Détail de la mise en œuvre du chemin*



*Fig. 94 : Saignée dans la roche à l'entrée de l'éperon*



*Fig. 95 : Mur de soutènement ouest de la saignée*



*Fig. 96 : Mur de barrage fermant l'accès à l'éperon au nord du secteur 3*



*Fig. 97 : Mur de barrage fermant l'accès à l'éperon au nord du secteur 3*

### II.6.2. Un avant poste ? (secteur 3)

Vers le centre du plateau, en contrebas du bâtiment rectangulaire, le chemin d'accès naturel à l'enceinte sommitale est barré par le grand enclos de 3600 m<sup>2</sup> entouré de murs en pierres sèches dont certains sont conservés sur près d'1,50 m. Cette structure, dont l'entrée au nord se situe dans le prolongement à environ 200m de l'entrée principale de l'éperon, possède également deux sorties vers le sud, l'une ouvrant sur le plateau, l'autre remontant vers l'entrée de l'enceinte sommitale. Il pourrait s'agir d'une sorte d'avant poste destiné à contrôler l'accès aux secteurs d'habitat et à réguler les circulations au sein de site dans son ensemble.



*Fig. 98 : Vue partielle de l'ensemble depuis le sud/est*



*Fig. 99 : Vue partielle de l'ensemble depuis l'ouest*



*Fig. 100 : Mur de barrage à l'entrée de l'ensemble au nord*



*Fig. 101 : Rampe d'accès à l'ensemble au nord*



*Fig. 102 : Rampe de sortie sud/est de l'ensemble*



*Fig. 103 : Rampe de sortie sud/ouest de l'ensemble*



*Fig. 104 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*



*Fig. 105 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*



*Fig. 106 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*



*Fig. 107 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*



*Fig. 108 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*



*Fig. 109 : Détail du mur d'enceinte de l'ensemble*

### **II.6.3. L'éperon bas (secteur 4)**

Au nord, en contrebas de l'éperon principal, un petit éperon intermédiaire (secteur 4) surplombe toute la partie basse du chemin empierré et ses rares accès sont obstrués par des murs de barrages en pierres sèches. L'intérieur de cette deuxième enceinte d'environ 1,5 ha est occupé par de nombreux murs qui ne semblent pas appartenir à des bâtiments. En revanche, à son extrémité est, en bordure de la falaise, un petit ensemble de mur en pierres sèches pourrait s'apparenter à une unité d'habitation associée à un enclos. Depuis l'éperon bas, un sentier aménagé serpente à flanc de falaise et permet d'accéder directement à l'enceinte sommitale marquant ainsi la connection avec le reste du site.



*Fig. 110 : Mur de barrage de l'entrée ouest de l'éperon bas*



*Fig. 111 : Mur défensif surplombant le chemin d'accès*



*Fig. 112 : Détail d'un mur de l'éperon bas*



*Fig. 113 : Détail d'un mur de l'éperon bas*



### III. Études du mobilier archéologique

#### III.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

*Thomas Le Dreff (TRACES/UMR 5608)*

Le mobilier céramique récolté durant cette campagne de sondages comprend 162 restes appartenant à 54 individus (NMIp)<sup>4</sup>. La collection présente un taux de fragmentation très élevé (tessons essentiellement entre 2 et 4 cm de longueur) ainsi qu'un assez bon état de conservation des surfaces. L'identification technique et/ou typomorphologique n'a pu être possible que pour une poignée de tessons.

Dans ces conditions, la mise en correspondance des éléments de forme caractéristiques avec les types de pâtes céramiques apparaissait d'autant plus intéressante pour l'obtention d'indices de datation. La typologie utilisée est celle que nous avons mis en place dans le cadre d'un travail de prospections et sondages de sites protohistoriques sur territoire de la cité des Convènes (dirigé par Cl. Venco, en cours). Actuellement, les collections étudiées sont issues des sites du *Cap des Pènes* (Montsérié, 65) et du *Mail de Castech* (Esténos, 31). La description des types de pâte céramique s'appuie principalement sur la granulométrie, la densité<sup>5</sup> et la composition minérale (par observation macroscopique). Les critères relatifs à la technique de montage, la cuisson et le traitement de surface ont été employés mais leur pertinence reste à ce jour relative compte tenu de l'état des collections étudiées (similaire à la présente étude). La campagne de sondages 2018 du Cap des Pènes a permis d'identifier 9 des 15 types recensés actuellement (**tabl. 1**).

Les familles céramiques identifiées par typomorphologie comprennent les céramiques claires engobées (CL-ENG), les céramiques à pâte claire récente (CL-REC) et de manière plus anecdotique les céramiques tournées d'époque indéterminée (CT-IND) et les céramiques commingeoises antiques (COM-ANT). Les éléments ne livrant pas de macrotraces rendant explicite la technique de montage sont classés dans la famille des indéterminés (IND). La chronologie de ceux-ci reste indéterminée (IND-IND) en distinguant lorsque cela est possible ceux appartenant au Second âge du Fer (IND-SF)

Compte tenu de la faiblesse du lot, la présente étude se limitera à un commentaire général par sondage.

Le sondage S1-A livre 18 restes céramiques appartenant à 12 individus offrant peu d'intérêt pour la chronologie. La présence de quelques panses CL-ENG et CL-REC suggère toutefois une datation dans l'Antiquité tardive.

Le sondage S1-B rassemble 71 restes céramiques appartenant à 24 individus. L'US 25 retient tout

---

4 Le NMI est une estimation « du nombre de récipients qui ont circulé ou ont été utilisés lors de l'activité du site » (Protocole 1998, p. VII). Il est calculé par US et par catégorie de céramique, après recollage. On conserve le nombre le plus élevé parmi les éléments représentatifs : bords, fonds ou éléments de préhension. Le NMI est pondéré en l'absence d'éléments représentatifs (NMIp).

5 Selon les normes adoptées lors de notre travail de doctorat (Le Dreff 2015)

particulièrement notre attention avec la présence d'un gobelet en céramique commingeoise antique<sup>6</sup> (n° 6). Le lot comprend également de rares bords divergent simple ou atrophié ainsi qu'une écuelle à bord rentrant (n° 4 à 7). Peu caractéristiques, ces éléments pourraient appartenir à un horizon tardo-antique. Notons la présence dans ce sondage d'une épaulement d'amphore de type A-ITA Dr 1B ainsi que trois autres tessons de panse A-ITA. Ces fragments d'amphore appartiennent à la fin de l'âge du Fer et sont ainsi en position résiduelle.

Le sondage S1-C ne comprend que 3 restes céramiques dont deux panses d'amphore A-ITA. Ils sont associés à une panse indéterminée à pâte de type 9, déjà connue sur le site du Cap des Pènes (*voir étude Th. Le Dreff dans Venco 2018*). Ces rares indices pourraient signaler une occupation de la fin de l'âge du Fer.

Le sondage S2-E a livré 70 restes céramiques appartenant à 15 individus. On recense notamment dans l'US 31 un bord de plat à marli légèrement oblique et un bord horizontal faceté. L'orientation du marli et le facetage du bord horizontal semblent davantage évoquer l'époque antique que la fin de l'âge du Fer. Signalons enfin 5 tessons d'amphore italique dont une épaulement de type A-ITA Dr1B. Compte tenu de l'absence de mobilier caractéristique de la fin de l'âge du Fer, il est possible que ces tessons soient en position résiduelle.

En conclusion, le mobilier céramique du *Mail de Castech* livre peu d'éléments caractéristiques en dehors d'un gobelet commingeois antique, de rares tessons de céramique claire récente ou claire engobée, ainsi que de tessons d'amphore italique. Il semble que nous soyons en présence d'une occupation centrée sur l'Antiquité tardive qui aurait ponctuellement remanié du mobilier de la fin de l'âge du Fer.

## **Bibliographie :**

**Le Dreff 2015** : LE DREFF (T.), *Productions céramiques et échanges au Second âge du Fer dans le sud-ouest de la France*, thèse de doctorat sous la direction de P.-Y. Milcent et de P. Moret, Toulouse : Université Toulouse Jean Jaurès, 2015, 1410 p., 6 vol.

**Protocole 1998** : Protocole de quantification des céramiques. In : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir., *La quantification des céramiques. Conditions et protocole* : Actes de la table-ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, p. 141-157 (Bibracte ; 2).

---

6 Identification P. Marty (Inrap) que nous remercions.

Pâtes	Granulométrie	Densité	Composition	Technique	Cuisson	Traitement	Commentaire
Type 1	Très fine à Fine	Importante	Quartz/Micas	Indéterminée	Oxydante/Réductrice	Parfois lissée	
Type 2	Fine à Semi-Fine	Moyenne	Quartz/Micas	Indéterminée	Non Homogène		
Type 3	Fine	Importante	Quartz/Micas, inclusions noires	Plutôt Tournée	Réductrice		Blanchâtre
Type 4	Grossière	Moyenne	Quartz/Gros Micas	Non Tournée	Non Homogène		Peu calibrée
Type 5	Fine	Moyenne	Quartz/Micas, parfois inclusions noires	Tournée	Oxydante		Sabl. Oxy.
Type 6	Fine	Importante	Quartz/Micas	Indéterminée	Oxydante	Engobe blanc	
Type 7	Semi-Fine	Importante	Quartz/Micas	Indéterminée	Non Homogène		Proche type 2
Type 8	Semi-Fine à Grossière	Importante	Négatif d'éléments végétaux	Non Tournée	Non Homogène		Pâte vacuolée
Type 9	Semi-Fine, parfois grossière	Importante	Quartz/Très Micacée	Non Tournée	Non Homogène		Peu calibrée
Type 10	Fine	Moyenne	Quartz/Micas, parfois chamotte/oxydes de fer	Non Tournée	Oxydante/Réductrice	Parfois Lissée/Polie avec surface noire	
Type 11	Semi-Fine à Grossière	Assez faible	Quartz/Micas	Non Tournée	Non Homogène		Non calibré
Type 12	Fine à Semi-Fine	Assez faible	Micas/Chamotte	Non Tournée	Oxydante		Pâte calcaire
Type 13	Fine	Importante	Quartz/Micas	Indéterminée	Non Homogène		Proche type 7
Type 14	Fine	Moyenne	Micas, quelques quartz	Tournée	Réductrice		Sabl. Red.
Type 15	Grossière	Moyenne	Quartz/Gros Micas/Calcaire	Non Tournée	Non Homogène		Peu calibrée

Fig. 114 : Tableau 1 – Type de céramiques

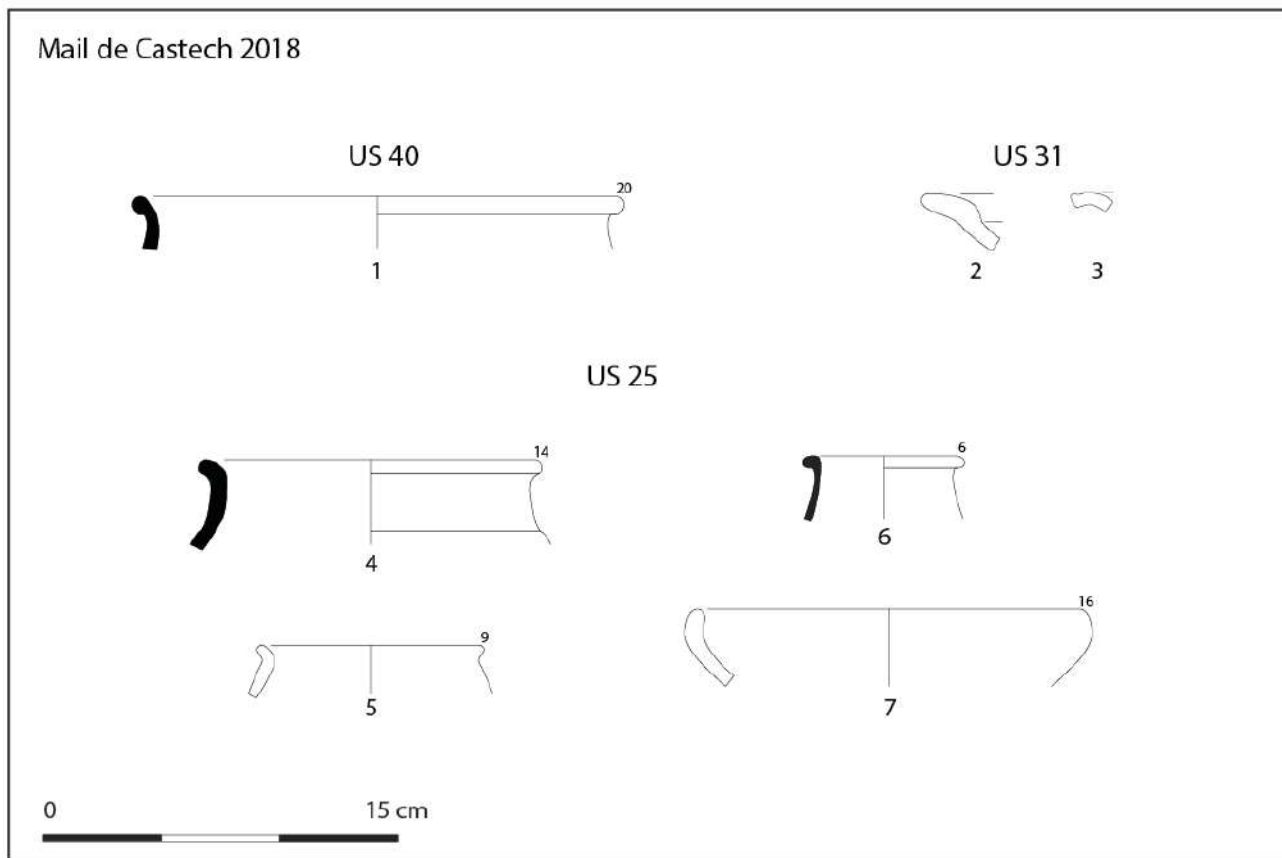


Fig. 115 : Mobilier céramique du Mail de Castech (dessin et DAO Th. Le Dreff)

### III.2. LA VAISSELLE EN VERRE

Marion Brochot (TRACES/UMR 5608)

L'US 1057 a livré un petit élément de verre creux. Il s'agit d'un fragment de panse fine, sans décor, soufflé à la volée dans un verre transparent, vert clair presque incolore. Le profil présente un décrochement façonné à l'outil, qui évoque un départ de panse marqué par un léger resserrement de la paroi. Il pourrait s'agir d'un gobelet soufflé à bord coupé comme on en trouve beaucoup dans le Sud de la Gaule durant l'Antiquité tardive. Ce type de gobelet est d'ailleurs si courant qu'il est devenu emblématique de cette période. On estime qu'il représente 90 % du mobilier en verre mis au jour sur les sites d'habitats languedociens et provençaux. Toutefois, aucun rapprochement typologique sûr ne peut être établi, car l'individu présente un état de fragmentation trop important.

Même si la forme du fragment ne permet pas d'établir une datation, son aspect et sa teinte fournissent plusieurs informations importantes. Tout d'abord, sa finesse, son éclat, sa transparence et l'absence d'irisation de surface témoignent d'une qualité de verre caractéristique des verres au natron de tradition antique (verres sodiques). La teinte vert clair, dans laquelle cet individu a été soufflé s'apparente, quant à elle, aux productions de l'Antiquité tardive. L'association de ces deux caractéristiques évoque les productions des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles apr. J.-C., avec une préférence pour le IV<sup>e</sup> siècle où le verre vert clair de cette qualité est plus courant. Au V<sup>e</sup> siècle, c'est le verre vert olive qui devient majoritaire, puis la qualité du verre commence à diminuer au cours des siècles suivants (teintes moins franches, parfois grisâtres, inclusions noirâtres, filandres...) avant qu'apparaisse le verre potassique à l'époque carolingienne.

#### N°1 : élément de panse.

Dimensions : Ø : ? ; H. max. conservée : 1,6 cm ; ép. : 1 mm et moins. / Description : fragment de panse. Verre soufflé, fin, vert clair presque incolore, transparent, quelques petites bulles prises dans la paraison. Panse présentant un léger décroché façonné à l'outil. Correspond probablement à un départ de panse. Une forme ouverte comme un gobelet est envisageable. Élément trop fragmentaire pour donner lieu à une identification typologique et à un dessin. Contexte de découverte : US 040

Typologie : indéterminée

Datation : IV<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. ?



Fig. 116 : Fragment de verre (US057)

### III.3. LES MONNAIES

*Alain Campo (ITEM EA 3002)*

Le mini lot monétaire exhumé lors de la campagne de sondages 2018 au *Mail de Castech* (Esténo) se compose de deux exemplaires trouvés dans deux secteurs distincts. En raison de leur constitution métallique fragilisée par le milieu et le climat, ils ont fait l'objet d'un nettoyage manuel méticuleux.

Le premier individu est une unité de bronze ibérique retrouvé dans un remblai constructif (US051) du bâtiment 01 (Sondage S1-A). La découverte de ce spécimen, frappé à *Ilirta* (l'actuelle Lérída) et émis entre 104 et 80 a.C., n'est pas un fait anecdotique déconnecté de la circulation monétaire régionale puisque nous retrouvons quelques bronzes ibériques de cet atelier dans les vallées à l'Est et au Sud de Saint-Bertrand-de-Comminges. Cependant, cette agglomération ne semble pas avoir fourni de spécimen de cet atelier (Cf. Bost J.-P. & Namin C., 2002, p. 58-59).


La deuxième monnaie découverte dans un niveau d'occupation (US040) du sondage S1-B est un *nummus* à l'effigie de Constantin I<sup>er</sup>. La perte d'une grande partie de son poids initial doit être attribuée non à son frai mais à la fragilité de sa composition métallique. Proche de son lieu d'émission, cet individu est émis à Arles en 316-317 p.C. Soulignons que les monnaies frappées à cette période sont beaucoup moins courantes sur les sites archéologiques du sud-ouest que celles des périodes postérieures. Cela est dû aux redémarrages de deux ateliers gaulois (Arles en 313 p.C. et Lyon en 316 p.C.) qui vont produire progressivement avec l'atelier de Trèves une quantité importante de frappes.

N°1

**ILTIRTA**

AE, unité, 5<sup>ème</sup> émission, 104-80 a.C.

A/ Tête barbue à droite entourée de trois dauphins (un dauphin derrière la tête et deux devant).

R/  (= ILTIRTA) ; cavalier casqué, portant la chlamyde et une palme et chargeant avec une lance à droite.

Pds 8,39 ; axe 2 ; diam. 26,2

CNH 180.36 ; DCPH 194.43

N°2

**CONSTANTIN I**

LYON, *nummus* (1/96<sup>e</sup> de livre), 1<sup>ère</sup> officine, 315-316 p.C.

A/ IMP CONSTANTINVS AVG ; buste lauré et cuirassé, vu de trois quart à droite.

R/ [SOLI INVIC]TO CO[MITI] // PLG ; dans le champ : [A]-S ; Sol debout à gauche, la chlamyde sur l'épaule gauche, levant la main droite et tenant un globe de sa main gauche.

Pds 1,17 ; axe 6 ; diam. 18,5

RIC 53 ; Bastien 609



Fig. 117 : Monnaie N°1



Fig. 118 : Monnaie N°2

### **Bibliographie :**

- Bost, J.-P. & Namin, C. (2002), *Collections du Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. 5. les monnaies*, Musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Bruun P. M. (1966), *The Roman Imperial Coinage, Constantine and Licinius, A.D. 313-337*, Londres.
- Ferrando P. (2010), *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin à Romulus 313-476*, Decumanus, Arles.
- Garcia-Bellido P. & Blazquez C. (2001), *Diccionario de Cecas y pueblos hispanicos con una introducción a la numismatica antigua de la Peninsula Iberica*, 2 Vols., Colección Textos Universitarios, Madrid.
- Villaronga L. (1994), *CORPVS NVMMVM HISPANIAE ANTE AVGVSTI AETATEM*, S. A. Monedas y Medallas, Madrid.

### III.4. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

Adrien Jardin (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

#### Pointe pyramidale à emmanchement à douille

Matière : fer

Longueur totale : 7,0 cm

Longueur tête : 3,6 cm

Largeur tête : 1,3 cm

Diamètre douille : 1,5 cm

Datation typologique : -30/500

Attribution : guerre ou chasse



Fig. 119 : Pointe de trait

Les pointes pyramidales de petites tailles peuvent aussi bien être des pointes de flèches que des carreaux d'arbalètes destinés aux activités cynégétiques<sup>7</sup> ou guerrières. E. M. Chapman<sup>8</sup>, reprenant W. H. Manning<sup>9</sup>, identifie une série de pointes aux dimensions semblables à l'exemplaire d'Esténos comme étant des traits d'artillerie. Dans sa thèse, L. Guillaud attribut lui une pointe de taille comparable à une flèche<sup>10</sup>, mais M. Poux<sup>11</sup> considère ce même objet comme un trait d'artillerie. L. Guillaud date du III<sup>e</sup> siècle la fin de l'utilisation des pointes de flèche pyramidales à douille en Gaule, mais cette datation s'appuie sur des typologies établies avec des corpus provenant de sites ne couvrant pas la période du Bas-Empire. E. Edermann considère que les pointes ayant un poids inférieur à 12g sont à destination des arcs<sup>12</sup>, notre exemplaire pèse 24g, mais bien que non nettoyé, il est largement au-dessus de cette limite de poids. L'aspect relativement massif laisserait tendre également vers une pointe d'arbalète ou d'artillerie légère. La base de donnée *Artefacts*<sup>13</sup>, plus prudente, renvoie au contexte de découverte. Les notices correspondant à « pointes de flèche à douille et tête pyramidale » (PTF-4004) et « pointe de trait : carreau d'arbalète » ne diffèrent que peu, hormis les datations (-30/500 pour les flèches, 200/400 pour les carreaux). L'exemplaire d'Esténos possède une forme évoquant plutôt un trait d'arbalète de chasse ou d'artillerie légère.

7 BAATZ (D.), « Die römische Jagdarmbrust », *Archäologisches Korrespondenzblatt* 21 (2), 1991, p. 283-290.

8 CHAPMAN (E. M.), *A Catalogue of Roman Military Equipment in the National Museum of Wales*, BAR, 2005.

9 MANNING (W. H.), *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. London, British Museum Publications, 1985.

10 GUILLAUD (L.), *Militaria à Lugdunum. Etude de l'armement et de l'équipement militaire d'époque romaine à Lyon (I s. av. – IV s. ap. J. – C.)*, thèse soutenue à Lyon sous la direction de Matthieu Poux, 2017.

11 POUX (M.), « L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs », in Matthieu POUX (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table-ronde de Bibracte, oct. 2002 (Bibracte 14), Glux-en-Glenne, 2008, p. 299-432.

12 ERDMANN (E.), *Vierkantige Pfeilspitzen aus Eisen von der Saalburg*. *SJ* 38, 1982, p.5-11.

13 *Artefacts*, Encyclopédie collaborative en ligne des objets archéologiques, <http://artefacts.mom.fr/fr/home.php>, notices PTF-4002 et PTF-4004.

## V. Synthèses et perspectives

L'opération de sondages programmés menée à l'été 2018 sur la partie sud/est de l'éperon du *Mail de Castech* a répondu aux attentes espérées dans ce type d'exercice. L'objectif initial de procéder à une évaluation du site – caractérisation et structuration des principaux vestiges, éléments chronologiques, état de conservation - est de ce point de vue atteint, ouvrant ainsi des possibilités d'études et/ou d'une valorisation futures. Dans l'ensemble, les questionnements proposés lors de cette opération ont trouvé bien souvent des éléments de réponses satisfaisants – *a minima* de nouvelles interrogations ont-elles vu le jour – permettant ainsi de pousser plus avant les réflexions sur ce site jusqu'alors inconnu.

Malgré une topographie accidentée et un couvert forestier relativement dense dans les parties basses, l'essentiel des structures visibles en surface a pu être localisé et intégré à un plan général. Grâce aux sondages réalisés en des points stratégiques l'organisation interne du site ainsi que les principales phases chronologiques ont pu être précisés. De plus, la puissance stratigraphique et le bon état de conservation des vestiges constatés dans certains secteurs invitent à se montrer optimiste quant à la poursuite des recherches et aux possibilités de documenter plus finement certaines phases d'occupation.

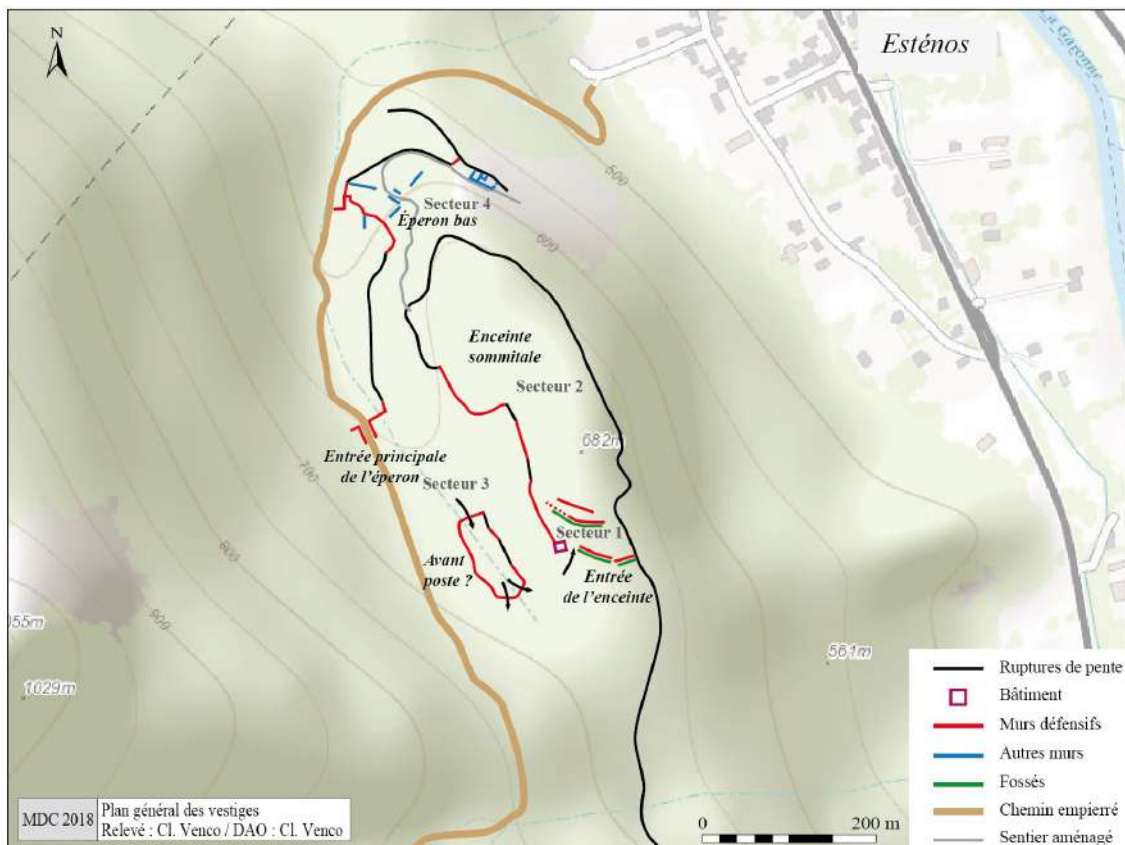


Fig. 120 : Plan général des vestiges du Mail de Castech



Pour synthétiser, le site se développe sur la quasi-totalité de l'éperon qui se détache à l'est du massif du Hourmigué en surplomb de la Garonne. Dans la partie supérieure, une enceinte sommitale d'environ 4 ha (secteur 2) est circonscrite naturellement, au nord par des ruptures de pente abruptes, et à l'est par une falaise d'une centaine de mètres de dénivelé. À l'ouest, elle surplombe le plateau et est fermée par un épais mur d'enceinte d'environ 2,20 m de large visible en surface sur près de 300 m de longueur et documenté dans le sondage S1-C. L'accès à l'intérieur se fait par la partie sud de l'enceinte sommitale (secteur 1) où se développe un système défensif complexe associant deux lignes de barrages comprenant murs et fossé, documentés dans les sondages S1-B et S1-D, ainsi qu'un bâtiment rectangulaire placé dans l'angle sud/ouest de l'enceinte et documenté dans le sondage S1-A. Son positionnement dans un angle de la fortification et sa connection avec les murs d'enceinte pousseraient de prime abord à proposer l'hypothèse d'une tour de flanquement gardant l'entrée. Cependant, la mise en œuvre du bâtiment et les aménagements observés à l'intérieur invitent à se montrer prudent quant à la nature de son élévation et à sa fonction à l'échelle du site.

À l'intérieur de cette enceinte, si les prospections pédestres n'ont pas permis de récolter de mobilier en surface, des anomalies topographiques suggèrent tout de même la présence de quelques alignements en pierres. Il ne s'agit cependant vraisemblablement pas de bâtiment mais plutôt de murs séparant différents espaces. Pour autant, l'enceinte n'est pas vide, bien au contraire, puisque l'unique sondage S2-E réalisé à l'intérieur a révélé plusieurs phases d'occupation ainsi qu'un trou de poteau et un foyer confortant l'hypothèse de l'existence d'un espace habité sur la longue durée.

Le reste de l'éperon est un plateau accidenté d'environ 10 ha (secteur 3). Au Sud, il est limité par le ravin de Sarrat Long qui descend vers la plaine. À l'ouest, il est bordé par un grand chemin empierré qui partant du village d'Esténos rejoint d'anciennes mines exploitées jusqu'à l'époque moderne. À l'extrémité nord du secteur, un mur défensif barre l'accès à l'éperon depuis le valon encaissé rejoignant Esténos. Une saignée dans le rocher d'une dizaine de mètres encadrée par deux murs de soutènement de 4 à 5 mètres de hauteur permettent un contrôle total du passage à cet endroit et offrent une entrée monumentale au site. Vers le centre du plateau, en contrebas du bâtiment rectangulaire, le chemin d'accès naturel à l'enceinte sommitale est barré par le grand enclos de 3600 m<sup>2</sup> entouré de murs en pierres sèches. Cette structure, dont l'entrée au nord se situe dans le prolongement à environ 200 m de l'entrée principale de l'éperon, possède également deux sorties vers le sud, l'une ouvrant sur le plateau, l'autre remontant vers l'entrée de l'enceinte sommitale. Il pourrait s'agir d'une sorte d'avant poste destiné à contrôler l'accès aux secteurs d'habitat et à réguler les circulations au sein de site dans son ensemble.

Au Nord, en contrebas de l'éperon principal, le petit éperon intermédiaire (secteur 4) surplombe toute la partie basse du chemin empierré et ses rares accès sont obstrués par des murs de barrages en pierres sèches. L'intérieur de cette deuxième enceinte d'environ 1,5 ha est occupé par de nombreux murs qui ne semblent pas appartenir à des bâtiments. En revanche, à son extrémité est, en bordure de la falaise, un petit ensemble de murs en pierres sèches pourrait s'apparenter à une unité d'habitation associée à un enclos. Depuis l'éperon

bas, un sentier aménagé serpente à flanc de falaise et permet d'accéder directement à l'enceinte sommitale marquant ainsi la connection avec le reste du site.

Compte tenu des nouvelles données fournies par l'opération de sondage de cette année, des observations faites lors des prospections pédestres et de la structuration générale du site qui semble se dessiner, nous proposons de rattacher l'ensemble des vestiges visibles dans les secteurs 1, 2, 3 et 4 à des phases largement antérieures à l'époque moderne et qui ne se rapportent pas strictement à une activité agro-pastorale. La poursuite des investigations sur ce site devra s'attacher à documenter ces structures afin de proposer un plan de phasage satisfaisant.

### **UN HABITAT DES IIe/Ier SIECLES AV. J.-C.**

Concernant la chronologie, en raison de la faible quantité de mobilier récolté lors de la fouille et du faciès peu caractéristique de la majorité des céramiques, de nombreuses zones d'ombres persistent quant à la datation précise de certaines structures et niveaux d'occupation. Cependant, deux tendances fortes semblent se dégager.

Sans présager du fait qu'il puisse y avoir des occupations antérieures, la première phase d'occupation documentée dans la zone sondée en 2018 se rattache à la fin du Second Âge du Fer, soit les IIe et Ier siècles avant J.-C.. Tous les sondages ont livré du mobilier appartenant à cette période, soit en contexte, soit en position résiduelle, permettant d'envisager une occupation qui s'étendraient sur l'ensemble de la zone. Dans les sondages A et B, les deux premiers niveaux d'occupation documentés peuvent appartenir à cette phase mais l'information reste à confirmer. Le cas du sondage C demeure plus incertain puisque le mobilier daté de cette période retrouvé dans le niveau d'occupation fonctionnant avec le mur d'enceinte semble être résiduel. En revanche, le sondage E a révélé pour cette phase un probable bâtiment à trou de poteau associé à un niveau de circulation et un foyer.

Pour ce qui est de la nature de l'occupation, en l'état actuel des données nous pouvons supposer la présence d'un habitat de hauteur plutôt vaste pour la région. Cependant, aucun élément défensif ne se rattache clairement à cette phase dans la zone sondée. Il n'est pour autant pas à exclure que l'habitat ait disposé à un moment de fortifications, même légères, venant renforcer les protections naturelles déjà importantes. Les deux autres sites similaires encadrant l'agglomération de *Lugdunum*, le *Houcheton* à Ardèche/Labarthe-Rivière et surtout le *Cap des Pènes* à Montsérié, disposent quant à eux de fortifications bien visibles mais les réoccupations postérieures ont peut-être été moins destructrices qu'au *Mail de Castech*.

### **UNE FORTIFICATION DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE**

La deuxième phase documentée se rapporte à l'Antiquité Tardive. Dans le sondage B, deux niveaux d'occupation ont livré du mobilier daté du IVe siècle apr. J.-C.. De manière moins précise, un niveau d'occupation du sondage E ainsi que les remblais constructifs du bâtiment 01 fouillés dans le sondage A

offrent un horizon antique - et non protohistorique - pouvant s'accorder avec la phase tardo-antique observée dans le sondage B. Toujours dans le sondage B, une structure défensive composée d'un talus, d'un mur et d'un fossé est installée depuis les niveaux d'occupation du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.. La chronologie relative suggère donc une construction postérieure, peut-être dans le courant du Ve siècle apr. J.-C.. Dans tous les cas, cette dernière structure paraît fonctionner avec le bâtiment 01 et les autres éléments défensifs composant l'enceinte sommitale. Par conséquent, il faut sans doute se résoudre à proposer une édification de l'imposante fortification du *Mail de Castech* dans le courant d'une longue Antiquité Tardive. Il faut peut-être également associer à cette phase les structures observées dans les secteurs 3 et 4, en particulier le possible avant-poste et l'entrée fortifiée, mais sans certitude.

Si la chronologie de cette fortification se confirme, elle viendrait documenter pour le territoire de la cité des Convènes une tendance déjà bien connue pour le Languedoc ou l'Auvergne<sup>14</sup> mais encore peu étudiée dans les Pyrénées Centrales, à savoir l'essor d'un phénomène de perchement de l'habitat durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. Notons que les sondages réalisés à l'automne 2018 sur le site proche du *Cap des Pènes* à Montsérié (65) ont également révélé l'implantation d'un habitat du haut tardo-antique, cette fois associé à un sanctuaire, sur un ancien habitat protohistorique.

## **PERSPECTIVES**

Parmi les enjeux d'une poursuite des investigations sur le site du *Mail de Castech* que nous appelons de nos vœux, la question de la chronologie reste essentielle. Il s'agira d'une part de documenter les phases anciennes du site, en cherchant notamment à caractériser l'occupation du Second Âge du Fer et à révéler d'éventuels états antérieurs. D'autre part, il faudra confirmer l'hypothèse d'un premier abandon vers le changement d'ère, puis affiner la chronologie de l'implantation de la fortification tardo-antique et tester son éventuel prolongement durant le haut Moyen Âge afin de confronter la dynamique du site aux évolutions à l'oeuvre à l'échelle du territoire de la cité des Convènes.

Du point de vue de la nature et du statut de l'occupation, compte tenu de l'état de conservation, un travail plus extensif sur les zones d'habitats comme au niveau des fortifications est tout à fait envisageable et permettrait, en dehors même de la compréhension du site, d'apporter des avancées dans les domaines de l'architecture, de l'organisation économique et sociale ou encore du mobilier céramique qui font encore largement défaut pour ces deux périodes dans les Pyrénées centrales.

---

14 Voir à ce sujet les travaux de Laurent Schneider et de Damien Martinez.

## BIBLIOGRAPHIES

### *Bibliographie sur le site :*

**Pradalié, Sablayrolles 1989** : PRADALIE (G.) et SABLAYROLLES (R.) (dir.), *Prospection des territoires environnants la cité antique et médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA, 1989, p. 40.

**Curbillon 1999** : CURBILLON (Th.), *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Age (entre Bagiry et Saint-Béat)*, Mémoire de Maîtrise, dir. G. Pradalié, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1999, p. 149-150.

**Venco 2016** : VENCO (Cl.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le piémont commingeois (Plaine de Rivière, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes)*, Rapport intermédiaire de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA, 2016, p. 39-41.

### *Bibliographie hors site :*

**Benquet 2002** : BENQUET (L.), *Les amphores des IIe et Ier s. av. J. C. découvertes dans le Toulousain : production et commerce*, Thèse de doctorat, dir. J-M. Pailler, Université Toulouse II Le Mirail, 2002.

**Chabert et Martinez 2017** : CHABERT (S.) et MARTINEZ (D.), « Les établissements perchés de l'Auvergne (IVe-VIIe s. apr. J.-C.). De nouvelles formes d'habitat groupé », *Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, *Gallia*, 74-1, 2017 , p. 289-306.

**Gardes 2001** : GARDES (P.), « Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.-C. », GARDES (P.) et BERROCAL-RANGEL (L.) dir., *Entre Celtas et Iberos. Las poblaciones protohistoricas de las Galia et Hispania*, Madrid, 2001, p. 115-135.

**Gardes 2002** : GARDES (P.), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », *Territoires Celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin, 2000*, Paris, 2002, p. 48-65.

**Gardes 2009** : GARDES (P.), « Les fortifications protohistoriques dans le sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche », *Documents d'Archéologie Méridionale*, T.32, 2009, p. 43-58.

**Gardes 2015** : GARDES (P.), « Les Aquitains et leur vaisselle à la fin de l'âge du Fer. Apport des recherches récentes », *Cuadernos de la secah*, 2, 2015, p. 513-526.

**Gardes 2015** : GARDES (P.), « Des centres de pouvoir indigènes aux capitales de cités gallo-romaines. Les cas de Toulouse et d'Auch », *Gallia*, 72.2, 2015, 35-51.

**Kasprzyk et Monteil 2017** : KASPRZYK (M.) et MONTEIL (M.) (dir), *Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, *Gallia*, 74-1, 2017.

**Le Dreff 2017** : LE DREFF (Th), « Productions céramiques et échanges au second âge du Fer dans le sud-ouest de la France. Ateliers de potier et systèmes de production », *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer*, Actes du 39<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF tenu à Nancy du 14 au 17 mai 2015, Bordeaux, 2017, p. 231-238 .

**Lizop 1931** : LIZOP (R.), *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, Toulouse, 1931.

**Marty et Benquet 2016** : MARTY (P.) et BENQUET (L.), « La céramique en contexte funéraire dans le Toulousain, entre ville et campagne durant l'Antiquité », *SFECAG*, Mai 2016, Autun, p.97-132.

**Rechin 2012** : RECHIN (F.), « Pour une approche positive des espaces périphériques de l'empire romain. L'Aquitaine méridionale à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine », BEDON (R.) éd., *Extremae orbis partes. Confins et périphéries dans l'Occident romain*, colloque de Limoges, 19 et 20 octobre 2012, *Caesardunum*, XLV-XLVI, 2012, p. 357-391.

**Sablayrolles 2006** : SABLAYROLLES (R.), « Une cité antique entre montagne et plaine, riche de son terroir et de son pouvoir », R. Sablayrolles et A. Beyrie BEYRIE, *Carte archéologique de la Gaule : Le Comminges (Haute-Garonne) 31/2*, Paris, 2006, p. 44-101.

**Schaad et Vidal 1992** : SCHAAD (D.) et VIDAL (M.), « Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze », *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule : histoire et archéologie*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque *Aquitania*, Bordeaux 1990, Pessac, 1992, p. 211-221.

**Schneider 2001** : SCHNEIDER (L.), « Oppida et castra tardo-antiques. A propos des établissements de hauteur de Gaule méditerranéenne », *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque *AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Antibes, p. 433-448.

**Schneider 2004** : SCHNEIDER (L.), « Entre Antiquité et haut Moyen Âge : tradition et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est », M. Fixot, (éd.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001*, p.173-200.

**Schneider 2007** : SCHNEIDER (L.), « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV<sup>e</sup> -VIII<sup>e</sup> siècles). Essai de synthèse », *Gallia*, n°64, Paris, 2007, p.11-56.

**Simioni 2009** : SIMIONI (S.), « Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : la capitale d'un peuple à la fin de l'âge du Fer ? », *Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXII<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Bourges, 1er-4 mai 2008, Paris/Tours, 2009, p. 441-453.

**Venco 2017** : VENCO (C.), *Le Bout-de-Puy. Un habitat fortifié du Second Âge du Fer en Plaine de Rivière (Haut-Comminges), Valentine (31)*, Rapport de Sondages Programmés, Toulouse, DRAC Occitanie/SRA, 2017.

**Venco 2018** : VENCO (C.), *L'habitat fortifié du Cap des Pènes et le sanctuaire du dieu Erge de la Protohistoire à l'Antiquité Tardive, Bize/Montsérié (65)*, Rapport de Sondages Programmés, Toulouse, DRAC Occitanie/SRA, 2018.